

e EYES ON EUROPE



de la discussion pour ne pas céder à un traitement marqué par la disproportion des intérêts, la répartition inégale des capacités d'expertise et l'inégalité des voix représentées. Cette problématique ne doit finalement pas être monopolisée par un gouvernement de sages décidant, dans l'opacité, du bien commun et se trouvant investi de la capacité d'instrumentaliser à des fins essentiellement sécuritaires le problème écologique.

Lauriane Guillout
Mohamed Fahmi





Dossier

EDITO / 1 - 3
LA COP21 : LE BILAN

CRÉDITS / 74 - 75

FR / 8 - 10
COP21 : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR
L'UE ET POUR LA PLANÈTE

FR / 11 - 13
L'UNION DE L'ÉNERGIE :
UNE PERSPECTIVE D'AVENIR POUR LA
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
EUROPÉENNE ?

EN / 14 - 16
IS IT FEASIBLE OR EVEN NECESSARY
TO BAN GMOS FROM EUROPE ?

EN / 17 - 18
WHAT LEGAL FORCE FOR THE PARIS
AGREEMENT ON CLIMATE CHANGE TO
BE REACHED AT COP21 ?

EN / 19 - 20
WORKING TOWARDS A REGULATION
FORBIDDING BOTTOM TRAWLING IN
THE EU ?



Relations internationales

EN / 22 - 24
TTIP: TOO GOOD TO BE TRUE ?

FR / 25 - 27
L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE
DE L'UE EN DANGER ? FOCUS SUR
LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT
GAZIÈRE DE L'UE

FR / 28 - 29
LE G5 SAHÈL ET L'UNION EUROPÉENNE

FR / 30 - 32
PERSPECTIVES SPATIALES : GALILEO
EN OMBRE CHINOISE

EN / 33 - 35
THE FAILURE OF THE EU IN LIBYA



Economie et social

FR / 38 - 39
LE SOCLE DE DROITS SOCIAUX
EUROPÉENS

FR / 40 - 42
LE SPECTRE TERRIFIANT DU BREXIT

FR / 43 - 45
VERS LA RECONNAISSANCE DU STATUT
D'INTERSEXUEL EN EUROPE

EN / 46 - 48
NET NEUTRALITY IN EUROPE :
A COMPLEX AND EVOLVING ISSUE

EN / 49 - 50
FREEDOM OF PRESS, A FUNDAMENTAL
RIGHT IN DANGER



Citoyenneté

FR / 52 - 53
L'EUROPE DES VALEURS N'EXISTE PAS

EN / 54 - 56
NEO-NATIONALISM: A LONG TERM
CHALLENGE FOR THE EUROPEAN
UNION

FR / 57 - 59
LE RÉGIONALISME : UN OUTIL POUR
REDEFINIR LA CITOYENNETÉ
EUROPÉENNE ?

FR / 60 - 61
LA LANGUE ANGLAISE, FUTURE BASE
D'UNE IDENTITÉ EUROPÉENNE ?

FR / 62 - 63
INTERVIEW FILIMBI

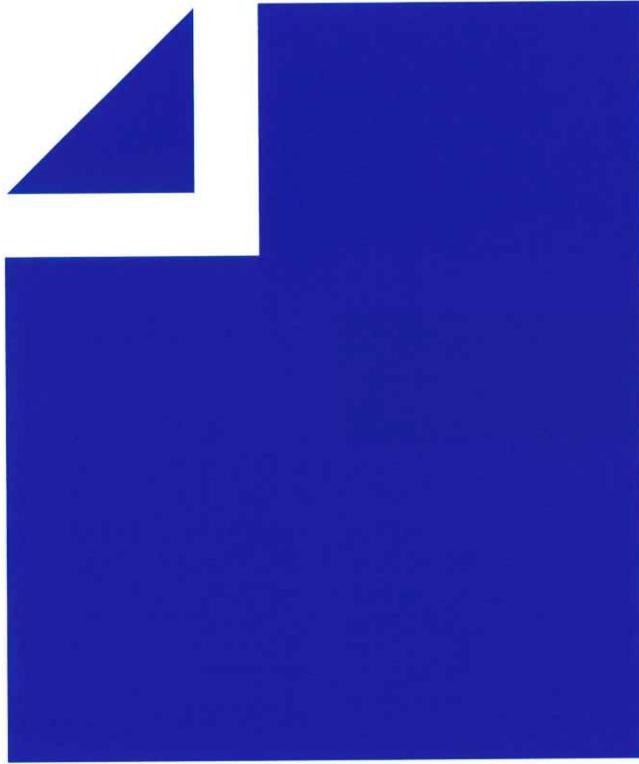


Envie d'avis

FR / 66 - 67
LA ESTUPIDEZ OU L'ENVERS DU RÊVE
AMÉRICAIN

EN / 68 - 69
THE URGENT NEED OF AN EU PNR

FR / 70 - 72
LA TRACABILITÉ DES MINÉRAIS :
UN RAPPORT QUI FAIT TACHE



Dossier

COP21 : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR L'UE ET POUR LA PLANÈTE

LA COP21 DE PARIS RASSEMBLERA 195 ÉTATS ET AURA POUR BUT D'OBTENIR UN ACCORD JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT AFIN DE MAINTENIR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN DESSOUS DE 2°C. MALGRÉ L'EXISTENCE DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS ET TENSIONS, L'UE A PU ADOPTER UNE POSITION COMMUNE AMBITIEUSE. TOUTEFOIS, LA DERNIÈRE CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE À BONN A MONTRÉ QU'UN ACCORD UNIVERSEL EST LOIN D'ÊTRE TROUVÉ.

MAURO SANNA EST ÉTUDIANT EN MASTER À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES.

Obtenir un accord universel juridiquement contraignant sur le climat qui permette de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C, tel est le but ambitieux de la COP21 qui aura lieu à Paris et aura pour mission de rédiger le texte successeur du protocole de Kyoto. Cette conférence peut représenter un événement historique dans la lutte contre le changement climatique : 195 États y participeront, dont 150 qui ont déjà soumis leurs « contributions prévues déterminées au niveau national » (INDC). Comme le remarque une source à la Commission européenne, « ces États sont responsables de 90% des émissions globales de gaz à effet de serre », ce qui est évidemment déterminant. L'accord est censé entrer en vigueur en 2020, et devra à la fois établir des standards en matière d'atténuation (baisse des émissions de gaz à effet de serre) et d'adaptation des sociétés aux dérèglements climatiques existants et à venir.

Le caractère exceptionnel de cette conférence et le sentiment d'urgence qui l'entourent sont justifiés par le fait que désormais les dangers du réchauffement climatique sont presque universellement reconnus. En particulier, le cinquième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), prévoit une hausse des températures de 0,3 à 4,8 °C d'ici 2100. Cela aurait des

conséquences catastrophiques sur l'économie et les conditions sociales de la majorité des États de la planète.

LA POSITION DE L'UNION EUROPÉENNE

Dans ce cadre, l'Union européenne peut et doit jouer un rôle important dans ces négociations. Comme on peut le voir dans la position commune de l'UE, soumise deux mois avant le début de la COP21, « l'UE et les États membres s'engagent à un objectif contraignant d'au moins 40% de réduction domestique des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 ». L'établissement de la position commune de l'UE s'est fait lors de la réunion du Conseil « Environnement », le 18 septembre 2015. Si l'objectif à court terme a été accepté facilement, plus de difficultés ont été rencontrées par rapport à l'objectif à long terme. En effet, certains pays, dont la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, étaient réticents à l'idée de s'engager à une réduction de 60% de leurs émissions à l'horizon 2050 par rapport au niveau de 2010. Toutefois, après d'intenses négociations, les États de l'Union se sont accordés sur une réduction

de 50% d'ici 2050 par rapport à 1990, ce qui reste ambitieux. D'après le porte-parole de la DG Environnement, « l'adoption des conclusions du Conseil (...) a montré clairement un haut degré de consensus parmi les États membres, la Haute Représentante et la Commission sur l'importance et l'urgence d'adresser stratégiquement le changement climatique ».

« Les États de l'Union se sont accordés sur une réduction de 50% d'ici 2050 par rapport à 1990 ».

LES AMBITIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Selon la DG Environnement, les ambitions de l'UE visent à ce que « Paris aboutisse à un accord international robuste » qui respecterait plusieurs critères. Tout d'abord, il devrait « créer un cadre légal commun qui s'appliquerait à tous les États » et devrait

« inclure des objectifs clairs, justes et ambitieux pour tous les États ». En ce qui concerne la mise en œuvre de cet accord, il conviendrait d' « examiner et de renforcer de façon régulière les objectifs des États », et d'établir des mécanismes d'accountability, pour faire en sorte qu'ils rendent compte de leurs actions entre eux et envers les citoyens.

La volonté de l'UE de signer un accord contraignant, toutefois, risque d'être contrariée par d'autres pays ayant des priorités différentes. Les États-Unis, par exemple, qui sont le deuxième pollueur mondial après la Chine, s'y opposent. Barack Obama serait en effet obligé de présenter un tel accord devant le Congrès majoritairement républicain, qui y serait certainement hostile. C'est pourquoi les États-Unis prônent un système plus flexible où chaque État se fixerait des objectifs propres de réduction des émissions. Même dans ce cas, il faut remarquer que par rapport au protocole de Kyoto, qui n'avait même pas été ratifié par les États-Unis, une grande avancée aurait lieu.

« Les États-Unis prônent un système plus flexible ».

BONN : DE NOMBREUX DÉFIS FONT SURFACE

Alors que la COP21 s'approche à grands pas, la « Bonn Climate Change Conference » (19-23 Oc-

tobre 2015) organisée dans le cadre de la United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) a montré que d'autres nombreux défis devront être affrontés lors de la COP21. Le porte-parole de la DG Environnement a affirmé que le texte obtenu après la rencontre « présentait des lacunes en ce qui concerne plusieurs priorités importantes pour plusieurs parties, y-compris l'UE ». En effet, plusieurs membres du G77, qui regroupe 134 pays en voie de développement, ont affirmé que le texte ne prenait pas suffisamment en considération leurs intérêts. De plus, des tensions autour du concept de décarbonisation sont apparues, certains États entendant par là une élimination complète des émissions, d'autres une réduction partielle. Enfin, selon la Commission, le texte qui a été adopté à Bonn a été « reconnu par toutes les Parties en tant que base pour les négociations définitives, mais il garde des options politiques clé ouvertes et demande encore une quantité considérable de travail avant et durant la conférence. »



© Le Centre d'Information sur l'Eau

QUID DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

La société civile sera conviée à la conférence, sans pour autant avoir la possibilité de participer activement aux négociations. C'est pourquoi des membres extrêmement influents de la société civile se sont rassemblés dans la « Coalition 21 ». Cette plateforme rassemble plus de 130 organisations, des syndicats aux associations de solidarité internationale, en passant par des organisations professionnelles, des ONG de défense des droits humains, de l'environnement, ou encore des mouvements sociaux. Ces acteurs affirment que « ces négociations,

si elles sont une étape nécessaire, ne seront pas suffisantes pour combattre le dérèglement climatique et les inégalités qu'il entraîne ». Parmi les membres de la plate-forme, on compte Green Peace, WWF et Oxfam, pour en nommer quelques-uns.

En conclusion, alors que la COP21 s'approche, des tensions sous-jacentes, entre société civile, États développés et en voie de développement, pollueurs et moins pollueurs, font surface. La COP21 aura le devoir historique de trouver un accord qui ne suive pas la logique du plus petit dénominateur commun, mais qui soit réellement ambitieux. Cet accord est important non seulement d'un point de vue éthique et social, mais aussi d'un point de vue économique, puisque des pertes énormes pourraient être causées par le changement climatique.

L'UNION DE L'ÉNERGIE : UNE PERSPECTIVE D'AVENIR POUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE ?

L'UNION DE L'ÉNERGIE EST UN PROJET PHARE POUR L'UNION EUROPÉENNE QUI A POUR BUT DE FAIRE FACE AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES, ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES ACTUELS. LA QUESTION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE EXISTE DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET EUROPÉEN, MAIS CE N'EST QUE RÉCEMMENT, LE 25 FÉVRIER 2015, QUE LES DISCUSSIONS ONT DÉBOUCHÉ SUR UN PROJET CLAIR ET CONCIS DE LA COMMISSION, QUI A ÉTÉ ENTERINÉ PAR LE CONSEIL LE 19 MARS DERNIER. IL NE FAIT CEPENDANT PAS L'UNANIMITÉ. CET ARTICLE SE PROPOSE DE FAIRE UN TOUR D'HORIZON DU PROJET, DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET DE SON INSCRIPTION DANS LE CADRE DE LA COP21 DE FIN D'ANNÉE À PARIS.

MATTHIEU HERMAN EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'ULB.

VERS L'ÉLABORATION DU PROJET DE L'UNION ÉNERGÉTIQUE

Nous vivons une période charnière. La demande en énergie ne fait que croître, notamment suite à l'explosion démographique. Les énergies fossiles se raréfient, provoquant une augmentation des prix. Les enjeux climatiques, et leurs conséquences déjà visibles, se retrouvent au cœur de l'actualité.

Répondre à ces enjeux est la mission principale de ce projet de l'Union de l'énergie, ébauché suite à la crise ukrainienne. L'Ukraine est effectivement un lieu de passage stratégique du gaz en provenance de la Russie. En décidant de sanctionner cette dernière, l'approvisionnement énergétique est devenu incertain, vu que la Russie est le principal fournisseur de gaz en Europe. Cela, ajouté à l'arrière-goût laissé par les chocs pétroliers de 1973 et 1979, fut le coup de pouce dont le projet de l'Union de l'énergie avait besoin pour voir le jour.

« L'approvisionnement énergétique est devenu incertain ».

En Europe, 53% de l'énergie est importée, ce qui représente un coût de 400 milliards d'euros par an, c'est-à-dire plus d'un milliard d'euros par jour. La conséquence en est un prix de l'énergie bien supérieur à celui d'autres pays, dont les États-Unis, entre autres. Cela est dommageable pour les particuliers, pour qui la facture énergétique est importante, mais aussi pour les entreprises. En effet, pour ces dernières, un coût de l'énergie trop élevé peut provoquer une diminution de la compétitivité, voire mené à des délocalisations.

Ces chiffres avancés par la Commission (2015) montrent la dépendance de l'Union par rapport aux pays tiers exportateurs d'énergie. L'UE importe 90% de son pétrole brut et 66% de son gaz naturel. Pour certains États membres, dont les pays baltes, ce chiffre s'élève même à plus de 80%.

La COP21 n'est pas non plus étrangère à l'émergence de ce projet. En effet, l'actualité des enjeux environnementaux a incité le secteur énergétique européen à se moderniser. L'UE désire rester à la pointe de la technologie en ce qui concerne les énergies renouvelables et l'environnement.

Il est enfin également indispensable d'unifier les politiques nationales énergétiques fortement différentes d'un État membre à un autre, afin d'arriver à une politique européenne commune et coordonnée permettant de parler d'une seule voix avec le reste du monde.

LE PROJET EN PRATIQUE

Les deux Commissaires à la tête de l'Union de l'énergie sont Miguel Arias Cañete (Commissaire européen au Climat et à l'Énergie) et Maroš Šefo-
vi (vice-président de la Commission en charge de l'Union énergétique).

Le projet vise surtout le moyen et long terme et va nécessiter d'importants investissements. On estime qu'il faudra pendant les deux prochaines décennies investir environ 200 milliards d'euros par an pour rénover le système actuel, c'est-à-dire mettre à jour et créer de nouvelles infrastructures et installations. Ces investissements devront être supportés par les États membres, ainsi que par le secteur privé. Une vision claire et précise des directives à mettre en place sera nécessaire (Didier Seeuws, 2015). Le but sur le long terme est d'avoir une énergie moins chère, durable, respectueuse de l'environnement et compétitive.

Ce projet énergétique est composé de cinq volets qui sont les suivants : la sécurité énergétique, le marché intérieur de l'énergie, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions et la recherche et l'innovation.

La sécurité énergétique signifie la volonté de diversifier les sources d'énergie en créant notamment de nouveaux pipelines vers d'autres pays et régions. Il existe par exemple un projet qui vise à développer le corridor sud afin d'importer du gaz d'Azerbaïdjan, d'Asie centrale et peut-être même du Moyen-Orient (Marie-Claire Aoun, 2015).

Le volet « marché intérieur » renvoie à l'objectif d'aboutir à un marché de l'énergie entièrement intégré. Il va falloir développer de nouvelles interconnexions entre les différents États membres pour permettre à l'énergie de circuler librement au sein de l'Union européenne. Le but est d'atteindre 10% d'interconnexion au sein de l'UE à l'horizon 2020. Ce marché intérieur va créer une concurrence éner-
gétique en Europe, ce qui permettra in fine de dimi-

nuer le prix de l'énergie. Cela permettra également une diminution du risque de blackout, ainsi qu'une revente de l'énergie produite en excès par certains États.

Les trois derniers volets du projet de l'Union énergétique peuvent s'inscrire dans les objectifs environnementaux et climatiques de la COP21. En effet, l'efficacité énergétique signifie une amélioration du rendement de toutes les infrastructures et installations fonctionnant à l'électricité. L'objectif étant de réduire non seulement les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi les importations d'énergie, diminuant ainsi la dépendance énergétique. Les réductions des émissions viendront soutenir les propositions qui émergeront de la COP21 de fin d'année. Le but est pour l'UE de maintenir son statut de premier de la classe dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'Union européenne s'engage à réduire d'au moins 40% ses émissions de GES d'ici 2030 par rapport aux émissions de 1990. Enfin, le volet « recherche et innovation » consiste dans le développement de technologies permettant de respecter les objectifs susmentionnés.

« L'efficacité énergétique signifie une amélioration du rendement de toutes les infrastructures et installations ».

CONTROVERSES

Le projet ne plaît cependant pas à tout le monde dans sa forme actuelle. Il suscite certaines critiques. Tout d'abord, on lui reproche d'avoir été conçu pour plaire à un maximum d'États membres en prenant en compte les desideratas des uns et des autres. Le projet n'aurait dès lors pas vraiment de sens sur le long terme et serait irréalisable. Ensuite, autre critique rencontrée par l'Union énergétique, certains États, dont l'Allemagne, seraient favorisés. En effet, la question du nucléaire face aux énergies renouvelables fait polémique.

Les États membres en faveur du nucléaire soulèvent l'absence de mention de celui-ci dans le projet de l'Union de l'énergie. Absence expliquée probablement par le fait que l'Allemagne, qui a décidé de définitivement sortir du nucléaire et de privilégier les énergies vertes, possède un poids important au sein des institutions européennes et pourrait mettre fin au projet. Ces États soulignent qu'ils respectent leurs engagements en termes de décarbonisation et

de diminution des GES au travers de l'utilisation du nucléaire qui, hormis la production de déchets radioactifs, ne produit aucun GES.

C'est pourquoi, ils estiment que le nucléaire devrait faire partie de la ligne directrice de cette proposition.

L'Union de l'énergie semble donc une perspective d'avenir pour la politique énergétique européenne. Elle devra néanmoins surmonter les obstacles rencontrés par le projet et faire face à ses détracteurs.



© Laurence Vanderhaegen

IS IT FEASIBLE OR EVEN NECESSARY TO BAN GMOS FROM EUROPE ?

THE FIRST EU REGULATORY FRAMEWORK CONCERNING GMOS DATES FROM THE 1990'S AND NOW ENCOMPASSES RULES ON TRACEABILITY AND LABELLING, CULTIVATION, AND FINALLY DISSEMINATION OF GMOS AND BY-PRODUCTS. TO COPE WITH AN EMPHATIC DEMAND FROM CIVIL SOCIETY FOR REFORMS, THE COMMISSION DRAFTED PROPOSALS TO BE DISCUSSED THIS YEAR BY EU INSTITUTIONS. AFTER NEARLY ONE YEAR OF DEBATE ON THE FEASIBILITY OF A GMOS BAN AT A NATIONAL LEVEL, THE REFORM SEEMS TO LEAVE A SOUR TASTE IN THE MOUTH OF MOST OF THE STAKEHOLDERS.

HÉLÈNE DECOTTIGNY, MASTER'S STUDENT AT KU LEUVEN.

A QUESTIONABLE INNOCUOUSNESS GMOS ?

Since the 90's there has been growing concern about Genetically Modified Organisms.

Many arguments justify the use of GMOs, ranging from nutritional to environmental benefits (eg. the reduction of pesticides/fertilisers use, preventing further soil erosion). Nonetheless, the endogenous production of pesticides by the plant, which GMOs can cause, could damage biodiversity, with notably useful species as potential targets, like bees. Furthermore, it could have a negative impact on human health and safety, especially given the difficult assessment of their long-term effects.

Within the European Union, every GMO is subject to a toxicity risk assessment, carried out by the European Food Safety Authority (EFSA) and leading to the issuance of a report upon which the Commission decides to grant authorisation for cultivation and/or import and sale. This risk assessment and authorisation process is highly controversial.

Firstly, it is impossible to dispel every doubt about a GMO innocuousness. As the EFSA told us, the assessment takes the form of a comparative analysis with products that have been, so far, considered safe, meaning that "the safety of a GMO is always relative..." Nevertheless, the Authority assured us that no GMO was ever found harmful, though due

to lack of available data some opinions were declared inconclusive. Further, EFSA's findings sometimes contradict other surveys. For instance, discrepancies appeared with the French Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie Génétiques (CRIIGEN) report on the MON863.

Last but not least, even when the EFSA acknowledges a potentially toxic GMO, the Commission retains ultimate say on its use. The disproportionate power to decide on the fate of GMOs imparted to the Commission is exemplified by the Maize 1507 scandal, approved by the Commission albeit a negative opinion by the EFSA and the opposition of a majority in the EU Council.

On these grounds, ministers of the EU Council in 2008 and the EU Parliament in 2014 called upon a review of the GMO risk assessment process, but without success.

« It is impossible to dispel every doubt about a GMO innocuousness ».

TO BAN OR NOT TO BAN, THAT IS THE QUESTION

Hitherto, States only had the opportunity to prevent GMOs' cultivation by meeting the requirements of the so-called "safeguard clause" or by applying

emergency measures, both intended to be temporary and requiring justification by new scientific data. Member States, responding to demands by civil society, tried for years to circumvent the stringency of EU legislation on the subject. Nine countries enacted GMO prohibitions under this legislation, but they were all declared scientifically unfounded by the EFSA.

In accordance with the subsidiarity principle and mindful of the wide condemnation of GMOs among Member States, the Commission has put reforms on the 2015 institutional agenda. In a nutshell, its core objective was to grant the possibility for Member States to ban GMOs from their territory by amending both cultivation and dissemination of GMO frameworks with "opting-out" clauses.

As for cultivation, a new directive enacted last spring has elicited harsh criticism from GMOs proponents as well as opponents.

As a part of this directive, the applicant company is entitled to refuse a restriction decided on by a Member State. In such a case, measures taken by a State in application of a clause may be justified solely for serious reasons, such as agricultural or environmental objectives, spatial planning, land use, socio-economical impacts, coexistence (i.e. to avoid the presence of GMO in other products) or public policy.

A massive "jurisdictionalisation" of the conflict is to be feared.

Before European jurisdictions, the burden of proof rests upon Member States, which can neither invoke public policy on their own nor for any reason conflicting with risk assessment findings, meaning their leeway is severely restricted.

According to MEP José Bové, there is little doubt that national measures will be challenged by GMO seed producers. They could therefore require international arbitration on the basis of international agreements, before the Investors-State Dispute Settlement under the up-coming TTIP, for example, or before the WTO dispute settlement, which refuses the vindication of a products' ban based primarily on socio-economical arguments.

Moreover, the new directive does not prevent the free movement of GMOs within the EU and could trigger distortion of competition between European farmers depending on their location within the EU. The new purported "right to ban" would therefore

be no more than a smokescreen.

This very argument was also presented as a core reason for MEPs to reject the Commission proposal to extend the "right to ban" to the field of food and feed dissemination last October.

One may highlight the schizophrenia of the European Parliament, which endorsed the new directive on cultivation by a vast majority (480 pros, 159 cons) and now opposes a closely related proposal by an even broader majority (75 pros, 577 cons). Nonetheless, as the Rapporteur G. La Via (EPP) opined, the remaining ability of States to restrict sale or use of GMOs could lead to the reintroduction of border controls between pro and anti-GMO countries, jeopardizing the internal market.

La Via suggested that the decision on the feasibility of such a ban would be less detrimental if taken at the EU level instead of at the national one. The question then arises whether a general ban at EU level would be opportune.

TOWARDS A GENERAL PROHIBITION ?

According to Eurostat, 61% of EU citizens are against GMOs. Similarly, the vast majority of Member States (i.e. 17 countries and 4 regions) clearly expressed their will to ban GMOs from their territory through application of the new opt-out clause. In the political guidelines for the EU Commission (2014), J.C. Juncker advocated for granting an equivalent political weight to both "the majority view of democratically elected governments" and "scientific advice", "notably when it comes to the safety of the food we eat and the environment in which we live". Well, numbers speak for themselves. In application of both democracy and precaution principles, one might consider that it is high time for the EU Commission to stop idle talk.

"According to Eurostat, 61% of EU citizens are against GMOs".

Nonetheless, a general ban is unlikely to occur mostly for trade-related reasons, as the 2015 "à la carte" regime already faces opposition from biotech companies and EU trade partners.

The former warned that the regime will strangle their industry, kill off investment, and could set a worrying precedent likely to spread. Beat Spath, director of the industry group Eurabio, told the Guardian that the EU stance "sends a negative signal for all inno-

vative industries considering investing in Europe". Already, the EU regime has discouraged a number of applicant companies, with 13 withdrawals of application the last 3 years, leaving only a single application for cultivation.

Michael Froman, the American Trade representative, also exposed the lack of compatibility of such legislation with EU international commitments.

Nonetheless, the influence of global corporations shouldn't endanger the democratic governance and the right and responsibility of decisions-makers to legislate with primary regard for the public interest.

WHAT LEGAL FORCE FOR THE PARIS AGREEMENT ON CLIMATE CHANGE TO BE REACHED AT COP21 ?

MATTHIEU WEMAËRE IS A SENIOR LAWYER ADMITTED TO THE PARIS AND BRUSSELS BAR ASSOCIATIONS.

In December 2015, the international community will meet in Paris at the 21th Conference of the Parties (COP21) to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) with a view to reaching a universal climate agreement (the "Paris Agreement"), which will become effective as from 2020 onwards. This roadmap results from the mandate that Parties agreed upon at COP17, which took place three years earlier (2011) in Durban. The overarching challenge of this negotiating process is to agree on a strengthened multilateral cooperation framework to fight against climate change in a durable but dynamic and effective manner, within the limits recommended by science, by notably limiting global warming below 2° Celsius as compared to pre-industrial levels. This will require from all countries to engage in a profound transformation towards low carbon development and resilience to the negative impacts of climate change, in taking account of their respective capacities and in the light of their different national circumstances. Since 2013 (Warsaw, COP19), Parties agreed they would develop Intended Nationally Determined Contributions (or INDCs) to comprise their individual commitments for the post-2020 climate regime.

From this perspective, the Paris Agreement should reflect upon multiple objectives. Firstly, it should be applicable to all as requested by the Durban mandate. Therefore, it should be designed in a way that supports the broadest possible participation, in a fair manner, taking into account the need for equity among countries depending on their respective responsibility and capacities. Secondly, it should be

durable to set up a stable strengthened cooperation framework with clear pathways for all countries to engage and cooperate together towards sustainable climate action. Thirdly, it should also be adequate and ambitious in order to meet the ultimate goal of the Convention as described in Article 2 and subsequently elaborated in 2010 under the so-called Cancun Agreements adopted at COP16 (2010), namely to hold warming to below 2° Celsius. It should also be dynamic to provide for incentives or mechanisms to increase ambition over time, in particular through a progression of national contributions along a cycle of commitments. Finally, it should be legally robust, based on rules for all though with some flexibility to accommodate Parties' different capacities. To this end, a transparency mechanism where parties can show progress towards their commitments, together with common accounting and compliance rules would build trust and stimulate the effectiveness of the Paris Agreement.

The international community must reach such a Paris Agreement at COP21 because climate action cannot be delayed. A key question that has long haunted climate talks is what legal form should take such a new climate agreement. In the UNFCCC context, Parties have always been of the view that "the legal form should follow the substance". Now that there is a growing support for a durable agreement, this should help Parties to make up their mind on this issue, all the more since the Durban mandate identified three options for the legal form of the agreement to be reached at COP21: "a protocol, another legal instrument, or an agreed outcome with legal force".

In theory, the choice of the legal form depends first on how best the agreement can maximize synergies between the various objectives described above, while ensuring effective implementation of national contributions. In practice, Parties are particularly cautious about the legal effects of the agreement, a number of them being very insistent about the need to respect national sovereignty and reluctant to take on commitments and assume obligations through a legally binding and enforceable multilateral instrument.

A protocol is a treaty, which is legally binding instrument governed by the *Pacta sunt servanda* customary rule as reflected by article 26 of the Vienna Convention on Treaties. It must be performed in good faith by Parties and represents the most solemn engagement they can take at the international level. Undoubtedly, a protocol is a durable agreement, but it may be neither robust nor ambitious if Parties are concerned about the potential sovereignty costs of stringent enforceable commitments. And a robust and ambitious protocol may not incentivise participation, running also the risk to be ratified by a limited number of Parties, leading de facto to a two-track system with different regimes applicable to Parties.

The two other options identified by the Durban mandate, which are « another legal instrument or an agreed outcome with legal force » are actually one option, since it was made clear that no country was in favour of amending the UNFCCC or to adopt an instrument outside the UNFCCC context. The only instrument for this alternative option is a series of Decisions that would be adopted by the Conference of the Parties to the UNFCCC. A COP decision requires consensus to be adopted. The main advantages are that COP Decisions can be applied immediately once adopted, they are not subject to ratification or approval. But a COP Decision provides for less legal security. Although it can have a political force, its status as a legal tool is less certain, as it is not automatically legally binding. Indeed, the extent to which COP decisions can create new legal obligations, become a source of law, or allow a change in the interpretation of the Convention's provisions remains unclear and widely debated among Parties. At this point in the run up to Paris, a majority of Parties have stated their preference for the adoption of a legally binding instrument taking the form of a protocol to the UNFCCC, complemented by a series of COP decisions. This seems to be the best option to consider in so far as it gives the opportunity to optimize between the pros and cons of each option.

However, given that the Paris Agreement is to be combined with nationally determined contributions, the choice of the legal form also depends on the legal force Parties are willing to give to their contributions and at what level (international versus national). If housed in an Annex to a protocol, nationally determined contributions would then be legally binding at the international level. If not housed in a protocol but adopted by a COP Decision, nationally determined contributions would not be legally binding but they may have some legal effect. A hybrid option would be to have a procedural obligation result or conduct to implement the nationally determined contribution that would be anchored outside the agreement, for example in a registry maintained by the Secretariat of the UNFCCC. This combination of top-down and bottom-up obligations would provide international legal security while respecting national sovereignty, if the agreement provides for appropriate transparency and verification mechanisms to ensure compliance.

In the end, there is no « miracle » or « one size fits all » solution, rather Parties need to find the right balance and focus attention on the core of the debate, what matters is to ensure accountability and effective implementation which can build trust and enhance ambition over time. From that perspective the best option would be a protocol, providing for the procedural obligation to implement the national contribution(s) housed in the Agreement through a rules-based regime including a transparency mechanism and a facilitative compliance regime. If Parties cannot agree to house the nationally determined contributions in the Agreement, the second best option would be that they commit to take implementing measures towards their mitigation commitment that is to be binding under domestic law, to be scrutinised through a transparency mechanism and global stocktake provisions.

WORKING TOWARDS A REGULATION FORBIDDING BOTTOM TRAWLING IN THE EU ?

BOTTOM TRAWLING IS A VERY DESTRUCTIVE FISHING METHOD THAT IS PRACTICED IN SOME PARTS OF THE NORTHEAST OF THE ATLANTIC OCEAN, MAINLY BY FRENCH AND SPANISH VESSELS. EUROPEAN INSTITUTIONS ARE WORKING ON A PROPOSAL TO FORBID THE PRACTICE, BUT HAVE NOT YET SUCCEEDED. THIS ARTICLE WILL EXPLORE THE MAIN ISSUES SURROUNDING THE TOPIC, AND ATTEMPT TO EXPLAIN WHY THE BAN HAS NOT YET BEEN PASSED.

PAMELA SCHWARTZ IS A MASTER'S STUDENT AT THE INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES (BRUSSELS).

BOTTOM TRAWLING : A DEVASTATING FISHING METHOD

Many scientists and NGOs have been exhorting European institutions to ban bottom trawling for several years. Bottom trawling is a fishing method that consists of trawling huge nets, sometimes over 80 meters wide, in the depths of the seas. It is a non-selective fishing technique, meaning that trawling nets catch an incredibly high number of marine species to recover a relatively small amount of edible fish. These high rates of rejection have a dramatic impact on biodiversity. Further, fishes that live in these depths are especially vulnerable because they reproduce very slowly. Scientists brought attention to this point in an article published as early as 2005 (Morgan, Norse, Rodgers, Haedrich, Maxwell): "As a result of their slow growth and low reproductive rates, deep-sea fishes are the most vulnerable of all fishes to overfishing". This is mainly due to the lack of light in deep seas, which allows only slow development of living creatures. Trawling nets sometimes snatch millenary-living corals that are subsequently thrown away. In 2013, 300 scientists from 31 different countries signed the "Declaration to protect deep seas from destructive fishing" to incite politicians to ban bottom trawling.

It is considered one of the most damaging types of fishing that has ever existed.

« Fishes that live in these depths are especially vulnerable because they reproduce very slowly ».

The EU has already made bottom trawling illegal in some marine areas: for instance, such bans are in place in the Mediterranean Sea and in some parts of the northeastern Atlantic such as the Darwin Mounds off the coast of Scotland. There are, however, still many European seas where vessels are authorised to practice bottom fishing, necessitating European institutions to begin work on a generalised interdiction. In 2013, there was a vote on the topic in the European Parliament but the interdiction was not adopted.

THE FAILURE OF THE 2013 EUROPEAN REFORM

In 2012, the European Commission, under the initiative of Greek Commissioner Maria Damanaki, proposed new legislation to forbid bottom trawling in Europe.

The lobbying from various groups was quite intense throughout the legislative process.

During a meeting of the Agriculture and Fisheries Council in 2012, the French minister Frédéric Cuvillier opposed any change in the relevant law. He claimed that forbidding the bottom trawling method would have a dramatic socio-economic impact on some coastal regions – where the main part of his electorate lay. His argument has been proven wrong, as it is an industrial method, requiring a lot of investment but little workforce. At the moment when Frédéric Cuvillier used this economic argument, he pretended to draw on studies carried out by the French Institute for the exploitation of seas (Ifremer). Unfortunately, and in spite of the demands from many NGOs, the Ifremer refused to make its studies available to the general public. Finally, in 2014, the Ifremer published its conclusions, which revealed that the method is extremely damaging and that very few fishermen make their living from it. It is obvious that the minister took advantage of the absence of relevant publications, and lied about the contents of Ifremer studies. A French association that advocates for the absence of reform on bottom trawling has also been created, Blue Fish. We tried to contact them several times but they did not answer.

« The method is extremely damaging and that very few fishermen make their living from it ».

In 2013, the Environment, Public Health and Food Safety Committee of the European Parliament agreed on a regulatory proposal to ban bottom trawling that had to be voted on by the whole assembly. The MEPs who opposed the new regulation used several techniques to make the reform fail. The proposal had to be changed into a very complicated compromise, and the vote was delayed. In December 2013 the European Parliament finally voted in plenary session on a regulation forbidding bottom trawling. The global interdiction was rejected, with 342 con votes, and 326 pro votes. More precisely, the majority of Parliament voted in favour of a compromise reducing the impact of the interdiction to some European seas, which is different from the total interdiction that NGOs were seeking. Surprisingly, many MEPs who had stated their support of total interdiction actually opposed the proposal. This was due, in part, to the very complicated formulation of the new regulation. Twenty MEPs subsequently changed their votes to support the proposal afterwards, which would have resulted in the global interdiction being applied. It is not possible to appeal a parliamentary vote in the legislative procedure of the EU, ho-

wever, and those amended votes can therefore not affect the formal position adopted by Parliament. Opponents of the global interdiction (e.g. French socialist MEP Isabelle Thomas) claimed that this was a so-called error to blur the real intentions of some MEPs. Anyways, it is obvious that making a mistake on such a matter is blamable.

THE CURRENT STAKES OF BOTTOM TRAWLING

In spite of the 2013 failure, many environmentalist NGOs are still actively addressing the subject of bottom trawling, such as WWF, Oceana, and Pew Charity. In France, the NGO Bloom is specialised in the preservation of our seas, and is particularly active regarding bottom fishing. They have had remarkable success in raising public awareness on the issue; indeed, since 2013, Bloom has gathered over 890 000 signatures on a petition to ban the method, one of the most broadly-signed petitions ever pertaining to an environmental issue.

Apart from ecological arguments, bottom trawling is also criticised for its lack of economic viability. It relies heavily on European subventions, and this could be another incentive for its interdiction. The issue has become quite well-publicised, and increasing numbers of European politicians claim their desire to forbid the practice.

Luxembourg, which is presiding the Council of the European Union until the end of 2015, has decided not to give up on the interdiction of bottom trawling. On the 6th of November 2015, the Council of the EU agreed on the interdiction of bottom trawling beyond 800 meters. Surprisingly, France accepted this proposal. Negotiations will begin with the European Parliament and the Commission. Let's hope European Institutions will soon agree to put a definitive end to this destruction of our biodiversity.



Relations internationales

TTIP: TOO GOOD TO BE TRUE ?

CURRENTLY IN ITS 11TH NEGOTIATION PHASE, THE TRANSATLANTIC TRADE AND INVESTMENT PARTNERSHIP IS PROVING TO BE BOTH THE HISTORICALLY MOST ENVELOPING FREE TRADE AGREEMENT BUT ALSO THE MOST CONTROVERSIAL.

PIETER-JAN COESSENS, IS A 3RD YEAR BACHELOR STUDENT IN POLITICAL SCIENCES AT THE ULB.

THE POSSIBLE EXISTENCE OF A UNIFICATION TREATY

In February 2013, US President Barack Obama and EU Commissioner Jose Barroso opened the discussions for a Transatlantic Free Trade Agreement, their end goal to bring the respective continents together through increased market access. Yet decades earlier, a similar project was launched between two North American economic giants. In 1987, Canada and the United States formed a Free Trade Agreement (FTA) that would evolve in 1994 into the North American Free Trade Agreement (NAFTA) to also encompass Mexico. In essence NAFTA and the Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) were formed along similar goals, the elimination of trade barriers and the boosting of investments. Yet while the TTIP can be identified around three main pillars (Market access, Regulations and Rules), NAFTA integrated the issues of intellectual property protection, environmental impact assessments and a transportation corridor between Canada and Mexico. Now, years after NAFTA was introduced, both economists and political scientists are pointing to the North American treaty as a forewarning of how TTIP could turn out.

20 years after the NAFTA agreement the estimates of the direct impact vary, but the objectives set out have broadly been achieved nevertheless. Through tariff reductions and the lifting of non-tariff barriers cross border trade and investment between the US, Canada and Mexico have indeed seen an increase from \$1.2 billion to \$3.2 billion. However, NAFTA is not considered as an unqualified success for instead of a true regional agreement: it has created

two bilateral deals in one which benefit the US most (BRUDZINSKA, 2014).

Both NAFTA and the TTIP are criticized by economists for not being a true Free Trade Agreement but rather managed trade regimes to serve western interests. Describing them as asymmetrical, putting commercial interests in front of national values and with an absence of regulation that could jeopardize economic prosperity (STIGLITZ, 2014). Stiglitz and other economists state that an ideal Free Trade Agreement between the US and EU should put public interests first, give equal weight to the views of both citizens and lobbies, establish a commitment to transparency and public opinion integration. In the same context, specialists deem it wiser to establish 'hooks' into existing North American trade agreements so as to boost trade and investment with the whole of NAFTA instead of singling out the US. (BRUDZINSKA, 2014)

« Both NAFTA and the TTIP are criticized by economists for not being a true Free Trade Agreement but rather managed trade regimes to serve western interests ».

THE ROLE IN SOCIETY

Amongst the various lobbying groups that are pushing for the TTIP, two groups distinguished themselves above the rest: European Business United (EBU) and the US Chamber of Commerce. Both refer themselves as strong advocates for the TTIP (BUSINESSEUROPE, 2014) using recurring arguments for its support: economic growth, global standards,

job creation, investment boost and education for a skilled workforce... Next to these giants a multitude of lobby groups on both sides of the Atlantic also support the TTIP from the European Service Forum and Eucolait, to the European Generic Medicines Association and Confederation of British Industries (CEO, 2014).

One would think that with all these lobby groups the multitude of interests should be well represented during the negotiations. Sadly this is not the case for in the 560 encounters the European Commission's trade department has had in preparation for the TTIP negotiations, 4% were with public interest groups against the 92% coming from private sector lobbies. The reason behind this would be a system of favouritism for involving corporate lobbyists (CEO, 2014).

But even within this 92% of corporate lobby groups there are differences of impact. With Agribusiness and Foods being the biggest of them all, they're closely followed by the multiple business sectors, Telecoms/IT and Pharmaceuticals with Health Technologies, Chemicals and Express/Logistics at the end of the spectrum (CEO, 2015).

We can also see a difference in impact from the various sectoral lobby groups, with European lobbies supplanting American corporate groups while both of them dwarf inter- and transnational lobby groups, which remain marginalized in the discussions.

As stated above the impact of each different lobby group varies greatly but the imbalance between commercial and environmental/social lobbies is even deeper. Amongst the 25 top 'stakeholders' of the TTIP it has been shown that none of them are trade unions and environmental or consumer groups. The discussions have proven to be very industry dominated with about 74% of the TTIP. For that matter, meetings are mostly held with big businesses (CEO, 2015).

ON COMPETITIVENESS BETWEEN EU AND US INDUSTRIES

The prospect of an increase in industry competitiveness is one of the major driving motors of the TTIP. According to the Centre for Economic Policy Research's (CEPR's) assessments (2013), the increase in imports could lead to an increasing competition between industries and thus, to a better growth in both

markets. However, criticized for being too generalist, the CEPR does not pay attention to competitiveness in each sector. Some specialists do envision benefits from the TTIP like cheaper US supplies, which would lower production costs. However, a risk remains: the TTIP framework could not induce competitiveness due to a low possibility of trade increase leading to EU industries relocating to the cheaper (EP, 2014).



@ Flickr, France Ecologie Energie

« The increase in imports could lead to an increasing competition between industries and thus, to a better growth in both markets ».

According to the CEPR, TTIP could allow an increasing of 0.5% and 0.4% in EU and US GDP by 2027, which can be profitable to all economic levels from industries to household disposable incomes. Yet the CEPR specifies that the impact would be a continuous growth for both economies only if the negotiations succeed.

The possible gains of the TTIP on both transatlantic markets would seem, for policymakers, to be a long-term solution to promote economic growth without incurring additional debt (OFFIK, 2014). But experts from FEPS underline that the already existing debt threatens the European growth which is less dynamic than the American growth. Considering the cost of labour and a decrease in EU innovation, market supplies are dropping whilst the debt overhang is limiting consumption demand with a deflationary impact. Due to the two issues, the FEPS challenges the benefits of TTIP, which could lead to a further deterioration the debt/GDP ratio (DEFRAIGNE, 2014).

CAN WE REALLY SPEAK OF BILATERALISM?

The supposed bilateralism, between the EU and the US, can be challenged. It seems that the EU has to accept the American regulations, lowering European standards in the process (FARM EUROPE, 2015). Moreover, some experts think that the negotiation is US dominated negotiation; therefore, the TTIP could reinforce US presence in both Europe and the world. Finally, the true impact of the TTIP remains uncertain and creates polarisation between pro- and anti-TTIP.

L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE L'UE EN DANGER ?

FOCUS SUR LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT GAZIÈRE DE L'UE

GREGORY LIMA EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'ULB.

LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE

L'énergie est un domaine qui constituait déjà une préoccupation de premier plan dès le début de la construction européenne. En effet, la première institution des six pays fondateurs de l'Union Européenne (UE) fut la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), suivie six ans après par la Communauté européenne de l'énergie atomique (ou Euratom). Les pères fondateurs de l'UE avaient donc déjà saisi l'importance de l'énergie et le caractère stratégique de l'approvisionnement énergétique. Cependant, l'UE ne s'est toujours pas dotée d'une politique énergétique commune. Elle n'est toujours pas capable de parler d'une seule voix sur la scène internationale. Pourtant, l'énergie est vitale pour l'Union : elle importe plus de la moitié de son énergie depuis des pays tiers, pour un coût annuel de 400 milliards d'euros, et cette somme augmente sans discontinuer depuis ces dix dernières années.

De plus, compte tenu de l'épuisement des réserves de gaz de la mer du Nord, l'UE pourrait devenir encore plus dépendante de ce qu'elle ne l'est déjà, et ce, à hauteur de 80%. Ainsi, la Russie, premier producteur européen de gaz naturel, verrait sa position encore plus renforcée par l'augmentation de l'importation future par les membres de l'UE. Actuellement, les chiffres démontrent que 46% des importations de gaz de l'UE proviennent de la Russie, qui fournit au moins 19 des Etats membres, et environ 16% de

la population européenne vit dans un pays où le gaz russe satisfait plus de 50% de la demande. La dépendance énergétique de l'UE risque de sévèrement peser sur le budget de ses membres. En effet, selon l'Agence internationale de l'énergie, la demande de gaz devrait augmenter de 50% d'ici 20 ans, principalement du fait de la demande croissante de pays tels que la Chine et l'Inde. Dans ces conditions, son prix devrait doubler. Dès lors, l'UE, bien qu'actuellement première importatrice d'énergie dans le monde, risque de voir sa demande diminuer, relativement à la demande mondiale. En conséquence, une politique énergétique commune, solidaire et forte est nécessaire pour sécuriser ses approvisionnements.

« Les chiffres démontrent que 46% des importations de gaz de l'UE proviennent de la Russie, qui fournit au moins 19 des Etats membres ».

LA DÉPENDANCE GAZIÈRE ENVERS LA RUSSIE

Nous l'avons donc compris, la sécurité de l'approvisionnement en gaz dépend en grande partie des relations UE-Russie. Ici, le sujet se complique. Bien que la dépendance énergétique envers la Russie soit à géométrie variable entre les membres de l'UE, elle reste le premier fournisseur de gaz naturel et le deuxième fournisseur de pétrole au niveau européen. Les conflits entre Gazprom et l'Ukraine depuis 2006 ont démontré la position dominante de la Russie, qui

a privé plusieurs Etats membres de gaz. Puisqu'environ 60% du gaz consommé dans l'UE transite par l'Ukraine, les leaders européens craignent, que le conflit russo-ukrainien n'aboutisse à une éventuelle fermeture des robinets. Ajoutons toutefois que la Russie, bien qu'en position dominante dans le domaine de l'énergie, est pour son économie dépendante à l'égard de l'UE : une grande partie des recettes Russes proviennent de ses livraisons gazières à l'UE, aussi, une fermeture de ses robinets à destination de l'UE aurait des conséquences lourdes pour sa propre économie. Il n'en reste pas moins que l'approvisionnement de l'UE en gaz russe reste instable car les relations entre l'UE et la Russie se sont refroidies et qu'une menace d'une réorientation de la politique énergétique russe vers la Chine et l'Asie-Pacifique plane sur l'UE. D'ailleurs, selon les circonstances, V. Poutine fait du facteur énergétique un élément central de sa politique étrangère pour imposer les intérêts géopolitiques de son pays.

LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT DE L'ÉNERGIE : UN OBJECTIF DE LA FUTURE UNION DE L'ÉNERGIE ?

Compte tenu de l'insécurité des approvisionnements en énergie, l'UE a exprimé à plusieurs reprises sa volonté d'élaborer une politique énergétique européenne, qui sera expérimentée par le biais de la création de « l'Union de l'Énergie ». Cependant, l'UE devra, pour ce faire, prendre en compte et accorder les préférences, contradictoires voire conflictuelles, de ses Etats membres pour élaborer « l'Europe de l'Énergie ». A titre d'exemple, les Etats membres ont des intérêts divergents envers le fournisseur russe : si certains défient la Russie, d'autres, comme la Hongrie, fustige Bruxelles qui empêche de nouer, avec le pays, une coopération approfondie. Chaque Etat possède donc ses propres intérêts en matière de politique énergétique, qui constitue une question économique nationale importante, et peu d'Etats membres semblent prêts à en débattre au sein d'institutions internationales. D'autant plus que les Etats membres et la Russie ont signé par le passé des contrats d'approvisionnement à long terme, pour une durée de 20 à 30 ans entre les entreprises européennes et les entreprises russes -principalement Gazprom. Ces engagements renforcent les relations entre les Etats membres et la Russie au détriment d'une politique européenne commune en matière d'énergie. Cette situation démontre que le nationalisme énergétique peut porter atteinte à une future Europe de l'énergie, dont l'objectif se-

rait de renforcer le poids de l'UE en tant que grand demandeur de gaz. La question de la souveraineté nationale est en réalité un obstacle conséquent à la communautarisation d'une politique européenne. De plus, bien que le traité de Lisbonne ait renforcé les prérogatives de l'UE en matière de sécurité d'approvisionnement, le traité laisse la possibilité aux Etats de déterminer leurs sources d'énergie, et la structure générale de leur approvisionnement énergétique.

« Les Etats membres ont des intérêts divergents envers le fournisseur russe : si certains défient la Russie, d'autres fustige Bruxelles qui empêche de nouer, avec le pays, une coopération approfondie ».

Ainsi, la pensée réaliste de Morghentau, qui considère que l'Etat est l'unique véritable acteur sur une scène internationale, considérée comme chaotique, semble actuellement s'appliquer aux Etats Membres en matière énergétique. L'Etat, acteur rationnel, agit pour réserver ses intérêts, renforcer sa puissance et sa survie. Dans tous les cas, il faudra attendre la mise en place de cette Union énergétique pour voir si les Etats Membres sont prêts à déléguer d'avantage leur souveraineté et de coopérer d'une manière unie afin de passer d'un système de négociation bilatéral « Etats membres individuels – Russie » à un système bilatéral « UE-Russie ». N'oublions pas qu'il y a, afin de s'affranchir du monopole russe, plusieurs solutions possibles quant à l'approvisionnement gazier. En effet, outre le gazoduc du corridor sud baptisé « Nabucco » qui devrait acheminer en 2017 environ 30 milliard de mètres cubes de gaz par an depuis la mer Caspienne et ses alentours, la liquéfaction du gaz naturel (GNL), qui facilite énormément son transport- le gaz liquéfié occupe un volume 600 fois inférieur qu'à l'état naturel et peut être transporté par navires méthaniers-, pourrait être la meilleure solution à la diversification des ressources gazières.

Dans cette optique, le recours au « grand large » comme certains l'appellent, c'est-à-dire aux États-Unis, bientôt exportateur de GNL serait une autre solution durable.



@ Flickr, France Ecologie Energie

LE G5 SAHEL ET L'UNION EUROPÉENNE

CINDY DEGREEE, RÉCEMMENT DIPLÔMÉE D'UN MASTER EN SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL À KING'S COLLEGE LONDON - AVEC L'AIDE DE M. TISSERON, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT THOMAS MORE ET AU GRIP.

Dans la région du Sahel, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ont en février 2014 créé un cadre institutionnel de coopération régionale en matière de politique de développement et de sécurité, dénommé le «G5 Sahel». Etant donné le nombre d'organisations régionales déjà présentes dans la région, comme par exemple l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou encore l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), il est légitime de se demander ce que sera l'apport réel de cette institution et comment l'Union Européenne (UE) entend collaborer avec ce nouvel acteur de la scène africaine.

D'après M. Tisseron, la mise en place du G5 du Sahel répond à un réel besoin « face aux menaces transnationales dans la sous-région et possède une vraie cohérence géopolitique autour d'un format resserré ». L'organisation regroupe en effet cinq pays faisant face à des défis communs, aux liens forts avec la France et sa délimitation correspond à l'opération militaire française «Barkhane», lancée en août 2014 contre les groupes armés djihadistes. L'organisation est portée par des acteurs locaux et soutenus par leurs partenaires internationaux, en particulier UE qui se félicite de la création de ce cadre de concertation et a entamé un dialogue avec lui en juin dernier.

La vraie spécificité du G5 du Sahel est sans doute la volonté des pays membres de coopérer étroitement dans le domaine de la défense et de développer des synergies. Une charte de coopération militaire a ainsi été signée quelques semaines avant le dernier sommet de l'organisation, au mois de novembre. Lors de ce dernier, les participants ont annoncé la création d'une force militaire conjointe, d'un comité de défense et de sécurité, ainsi qu'une plateforme

de coopération en matière de sécurité devrait être mise en place. Un projet de texte réglementaire du Collège sahélien a également été annoncé ainsi que la possibilité de créer un Centre sahélien d'analyse de la menace. Enfin, une école militaire régionale ouvrira ses portes en 2016.

« La vraie spécificité du G5 du Sahel est sans doute la volonté des pays membres de coopérer étroitement dans le domaine de la défense et de développer des synergies ».

« Ces différentes initiatives vont dans le bon sens, notamment la création d'une école militaire régionale permettant de renforcer les échanges entre les militaires des différents pays membres, ou encore d'un Centre sahélien d'analyse de la menace qui pourra permettre de développer une expertise sahélienne », estime M. Tisseron. Il est cependant beaucoup plus sceptique sur l'annonce d'une force militaire conjointe. La lutte contre Boko Haram a montré les limites de ce type d'initiative sans réelle volonté commune de coopérer. Surtout, plusieurs opérations militaires rassemblant des unités des différents États membres ont été menées depuis la création du G5 et une coopération efficace est tout à fait possible en dehors d'une force conjointe. De même, poursuit M. Tisseron, « il ne faut pas répondre seulement aux enjeux sécuritaires, même s'ils sont prioritaires. Il est important de soutenir des mécanismes de renforcement de l'État et de la paix, notamment au Mali où l'Etat reste fragile et contesté alors que la dernière crise a accru les divisions entre les communautés. Il faut également répondre aux enjeux de développement, aux enjeux religieux, aux enjeux démographiques dans l'ensemble de la région. Et c'est l'un des intérêts du G5 Sahel, qui concerne à la fois la sécurité et le développement ».

COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

Bien que la coopération entre UE et le G5 Sahel ne soit que très récente, l'investissement de l'UE est significatif. Au niveau du développement, l'Union a annoncé près de 5 milliards d'euros dans le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP), dans le cadre du 11e FED. Ceci représente un peu moins de la moitié du budget total du PIP, qui servira à améliorer la sécurité, la gouvernance, les infrastructures et la résilience au sein de la région.

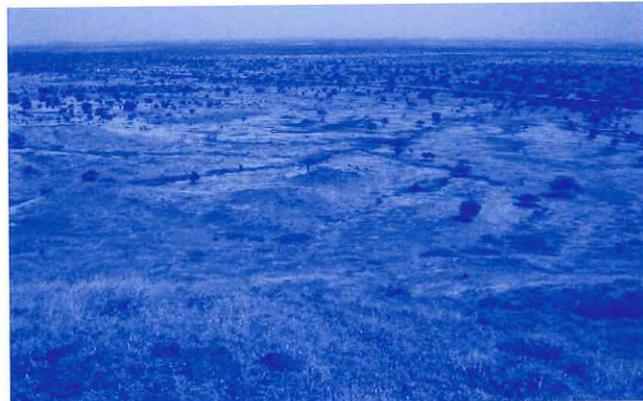
Cette aide s'ajoute aux programmes déjà menés. En 2011, l'UE a lancé une stratégie dédiée à soutenir le développement et la sécurité au Sahel. Afin de faire face à la crise complexe qui frappe la région, un budget de 167 million d'euros a été mis en place pour couvrir divers projets qui s'articulent autour de la bonne gouvernance, de l'action diplomatique, de l'Etat de droit et de la lutte contre l'extrémisme violent. De même, une importante aide humanitaire est apportée lors de situation de crise, particulièrement au Mali depuis l'insurrection de groupes armés djihadistes indépendantistes en 2012 et l'opération EUTM au Mali comprend du personnel de 22 Etats Membres, plus le Monténégro et la Serbie. De part ces nouveaux engagements pris par l'UE, une réelle volonté de cohésion s'identifie au sein de l'Union, alors que lors de l'opération «Serval» les autorités françaises ont eu le sentiment de ne pas être suffisamment suivies par des partenaires Européens, considérant le Sahel comme une affaire française.

« Une importante aide humanitaire est apportée lors de situation de crise, particulièrement au Mali depuis l'insurrection de groupes armés djihadistes indépendantistes en 2012 ».

Cependant, compte tenu des récents attentats à Paris et à Bamako, ainsi que la progression du discours sécuritaire en Europe, les enjeux principaux de l'UE au Sahel s'articulent autour de la lutte contre le terrorisme et le rétablissement de la paix. Le 20 novembre dernier, Federica Mogherini, la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, également la Vice-Présidente de la commission Européenne, a annoncé l'appui concret de 50 millions d'euros à la force multinationale conjointe dans la lutte contre Boko Haram. Elle a également confirmé le renforcement de la mission EUCAP Sahel au Niger, dédiée à la formation des forces de sécurité et le soutien à une coopération plus approfondie en matière de gestion

des frontières, alors que le pays est confronté à la violence de Boko Haram.

Si le G5 peut permettre d'améliorer la sécurité dans le Sahel, il lui reste encore à passer l'épreuve du temps. D'une part, il est trop tôt pour savoir si l'investissement de l'UE et la synergie entre les programmes des différents bailleurs vont prendre forme dans les mois et années à venir, même si le projet «Appui à la Coopération Transfrontalière au Sahel», dans la région du Liptako Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger), témoigne d'une volonté de penser leur action de façon transnationale. D'autre part, le risque est d'avoir une organisation de plus dans la région, sans réel apport car déconnectée des autres organisations régionales africaines et avec une coopération centrée sur la dimension politique au détriment des aspects techniques de la lutte contre le terrorisme. Notre regard reste donc tourné vers la région sahélienne et son G5, qui suscite de grands espoirs d'autant que toute détérioration de la situation politique et sécuritaire aura des conséquences sécuritaires et migratoires pour le vieux continent.



@ Flickr, CIFOR

PERSPECTIVES SPATIALES : GALILEO EN OMBRE CHINOISE

L'EUROPE ET LA CHINE SONT INCONTESTABLEMENT DES ÉTOILES DE PREMIER PLAN DANS LA CONQUÊTE SPATIALE. NEANMOINS, SI LE POTENTIEL DE CES DEUX ACTEURS EST UNE RAISON SUFFISANTE POUR IMAGINER QUE LEUR RAPPROCHEMENT NE PEUT ÊTRE QUE BÉNÉFIQUE POUR LE PROGRÈS SCIENTIFIQUE, LA COOPÉRATION SINO-EUROPEENNE EST RENDUE COMPLEXE PAR DES FACTEURS INTERNES ET EXTERNES À LEURS PROGRAMMES RESPECTIFS DANS LE DOMAINE.

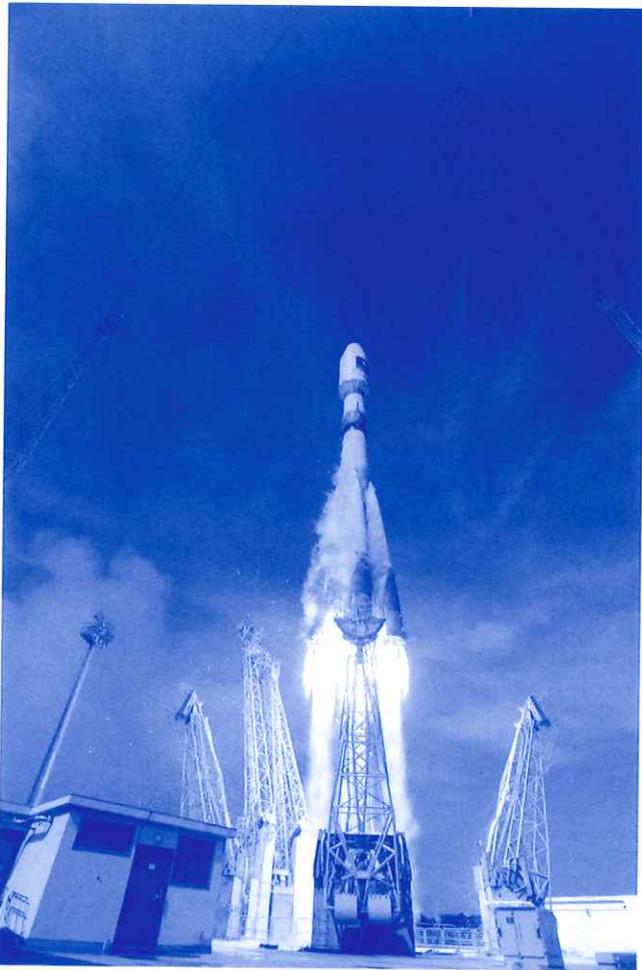
LOU VILAFRANCA EST ÉTUDIANTE EN MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES À L'ULB.

DES HISTOIRES EXTRATERRESTRES AUX PARCOURS ET AUX OBJECTIFS DIFFÉRENTS

L'idéologie du spatial européen va de pair avec le projet pacifique d'intégration européenne qui se met en œuvre depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

L'ESA (European Space Agency), est l'aboutissement de ce projet, harmonisant l'apport des programmes nationaux avec l'idée d'une entité spatiale européenne visible sur la scène internationale. Si l'on reprend les termes du fonctionnaliste David Mitrany, l'idéologie du spatial européen est fondée sur l'idée d'un « no man's land sovereignty » (SHEEHAN, 2007). Nous verrons que ces caractéristiques se doivent néanmoins d'être mises à la lumière de quelques ambiguïtés dont ressort parfois un contraste entre la théorie et la pratique.

Le spatial chinois est en revanche canonique pour définir le concept d'Etat « techno-nationaliste ». Le spatial peut révéler le potentiel d'une nation et cela, Mao Zedong l'avait déjà compris de son temps. Les activités spatiales de la Chine débutèrent dans une atmosphère nationale chaotique, mais connurent malgré tout quelques premiers succès, et l'ouverture économique du pays en 1978 fut



@ ESA

bénéfique pour le développement de l'Etat en général (SOURBÈS-VERGER, 2008).

Sur le plan technologique, il y eu une accélération dans les années 1990, lorsque la fin de la Guerre Froide permit à d'autres acteurs de percer dans le domaine de l'espace (SHEEHAN 2007). Malgré l'admiration que suscite la rapidité d'un tel développement, la Chine fait face à une méfiance grandissante sur la scène internationale, surtout occidentale, en rapport avec le paradoxe de son discours, qui décrit une volonté d'autonomie combinée à la nécessité de s'ouvrir au reste du monde (White Paper: China's space activities, 2000).

LA MILITARISATION DU PROGRAMME SPATIAL CHINOIS : UNE MÉFIANCE DE L'EUROPE LÉGITIME ?

La militarisation des activités chinoises est aujourd'hui la justification la plus en vogue depuis les années 2010 pour faire couler de l'encre sur le danger que représente la Chine au sein de la communauté aérospatiale. Un évènement qui a de vraies raisons de soulever des craintes est l'opération « Hit to Kill ». Un missile balistique abattit un satellite chinois hors-fonction avec une précision rare en Janvier 2007, ce qui souleva autant l'admiration que la frayeur. Ce type de mission « ASAT » (Anti-Satellite weapons), qui n'était jusque-là maîtrisée que par la Russie et les Etats-Unis, a saisi la plupart des occupants de l'espace, prenant majoritairement place en basse orbite, c'est-à-dire précisément dans les champs de la cible du missile (DE NEVE, 2009).

Cependant, ces inquiétudes se doivent d'être relativisées. Premièrement, la Chine est loin d'être la seule puissance à disposer d'une supervision de son département militaire sur ses activités spatiales. Ensuite, en ce qui concerne le manque de transparence dont on l'accuse souvent, elle n'est pas la seule puissance à faire planer l'ambiguïté. Le programme européen Galileo dispose autant d'un potentiel pour les activités civiles que pour les activités militaires, lesquelles ne sont pas mises en avant par l'ESA. Si l'UE a plus facile à parler de « sécurité » que de « militaire » (renvoyant plus à la défense qui est une compétence nationale), on peut trouver des documents officiels (la nouvelle politique spatiale adoptée par l'UE en 2007 en est un bel exemple) témoignant de ce potentiel dual de Galileo (GÜNEY, CÜNEYT, 2008).

Enfin, au moment où les critiques envers la Chine ont commencé, peu de pays avaient ratifié et signé les divers traités parus en vue de limiter la militarisation de l'espace. Et comme le dit Michael Sheehan, « à l'ère des relations internationales, on a préféré contraindre la militarisation du spatial avec des traités plutôt que de démilitariser l'espace » (SHEEHAN, 2007).

LES ETATS-UNIS : UN ACTEUR HÉGÉMONIQUE QUI NE FACILITE PAS LA COOPÉRATION SINO-EUROPEENNE

En vue de la méfiance envers le programme spatial chinois, l'Europe est avantagée dans ses relations avec les membres de la Communauté Spatiale, et surtout vis-à-vis des Américains, lesquels s'époumonent à maintenir les activités extraterrestres dans un système unipolaire. Les américains sont particulièrement actifs dans l'isolement du Dragon Rouge, qui souffre des restrictions en matière de transferts de technologies depuis plusieurs années suite à des incidents d'espionnage. La plus connue est probablement celle rappelée par le Rapport Cox(1999) qui marqua une rupture officielle de la confiance entre les deux Etats (SEEDHOUSE, 2010).

La contagion de cette sino-phobie américaine touche l'UE qui perçoit moins de « risques » à collaborer avec l'Inde, notamment parce que la libéralisation économique du pays s'est accompagnée d'une démocratisation de son régime. De plus, l'Occident perçoit volontiers la montée en puissance de la Chine comme une vengeance latente de l'humiliation qu'elle avait subit lors de sa colonisation par les européens (SOURBES-VERGER, 2008).

L'UE, alliée de longue date du géant américain, n'est cependant pas sans chercher une autonomie face à ce dernier. L'élaboration du projet Galileo en est un exemple concret car il est probablement son programme le plus stratégique et le plus ambitieux. L'initiative a pour but d'aboutir à un système de satellites qui soit entièrement sous le contrôle des européens, qui jusque-là, dépendaient entièrement des satellites américains, dont il faut souligner que l'accès se brouille régulièrement en temps de campagnes militaires (SHEEHAN, 2007). La coopération de la Chine sur ce projet n'a d'ailleurs pas échappé aux américains, qui ne manquèrent pas de soutenir l'hypothèse selon laquelle, la Chine aurait participé au projet uniquement dans le but d'acquiescer

des compétences en vue d'un programme militaire camouflé sous le nom de Beidou, dont la continuité aujourd'hui en serait le projet Compass. (DE NEVE, 2009).

QUELLES PERSPECTIVES SPATIALES SINO-EUROPÉENNES ? ENTRE GÉOSTRATÉGIE ET COOPÉRATION.

D'un point de vue géostratégique, la conquête spatiale redessine des alliances marquées entre l'Ouest et l'Est, ce qui est souvent identifié comme étant les bases d'une « Nouvelle Guerre Froide ». S'il ne faut pas tomber dans le journalisme paresseux, il est vrai que les liens se resserrent à l'Est comme à l'Ouest. D'une part, il y a le projet du très controversé TTIP qui lie l'Europe et les Etats-Unis, d'autre part, la Russie et la Chine se rapprochent par la création d'un axe Pékin-Moscou, auquel pourrait s'ajouter New-Delhi. Ce lien s'est d'ailleurs renforcé depuis la crise en Crimée. En outre, le poids de cette alliance sino-russe, possiblement jointe par l'Inde, pourrait remettre en cause la domination américaine dans le secteur aérospatial. Cette alliance serait d'ailleurs l'occasion pour la Russie de remédier à son « échec » dans la course à l'espace du siècle passé (DUPAS, 2015).

Néanmoins, la coopération entre la Chine et l'Europe existe, et les relations spatiales sino-européennes font régulièrement l'objet de discussions, notamment lors de sommets les réunissant. Plusieurs exemples témoignent d'une coopération réelle et variée entre l'ESA et la CNSA ces dernières années, allant d'une possible collaboration en matière de vols habités, aux projets «Double Star» et «SMILE» dans le domaine de la météorologie (DES-SIBOURG, 2015).

THE FAILURE OF THE EU IN LIBYA

YOUSSEF DERRAZ: MASTER'S STUDENT IN INTERNATIONAL RELATIONS AT UNIVERISTE LIBRE DE BRUXELLES.

CINDY DEGREEF, RECENTLY GRADUATED FROM KING'S COLLEGE IN CONFLICT, SECURITY AND DEVELOPMENT.

LIBYA, A LOST OPPORTUNITY

Almost five years after the Libyan uprisings and the killing of the Colonel Gaddafi by the rebel opposition backed by several western countries, the situation in Libya is only getting worse. The role the EU played, or in this case didn't play, during and after the transition process, proves crucial to the current migration crisis.

It is now of common understanding that the EU missed an opportunity to appear as a strong geopolitical leader capable of providing effective security in its neighborhood and defending its own strategic interests. At the time, a variety of reasons would have legitimized the EU's action.

First, the United Nations Security Council (UNSC) adopted resolution 1970 imposing an arms embargo and resolution 1973 establishing a no-fly zone as well as authorizing member states to take all necessary measures as a responsibility to protect civilians. Second, the International Criminal Court (ICC) issued an arrest warrant for Gaddafi accusing him of crimes against humanity on his own people. (Koenig; 2011) Third, there was regional support from the Arab League which requested action from the international community.

Moreover, the well-developed political and economical relations between Libya and Europe combined with a clear call from the United States (US) for the EU to take the lead, put the Union of the 28 in an optimal position to conduct action (Biscop; 2011). Unfortunately, like too often in the EU's Common

Foreign and Security Policy, there was a lack of cohesion between member states. Instead of acting as a union, France and England, joined by several other European member states, took action under the NATO flag held by the US (Koenig; 2011).

EU'S INVESTMENT IN POST-GADDAFI LIBYA

Since the change of regime, the EU has invested more than 30 million in a programme addressing some of the most pressing needs such as elections and respect for human rights; public administration; media and civil society; migration, health and education. This was in addition to the 80.5 million disbursed in humanitarian assistance during and after the uprising (EEAS; 2015).

However, despite the effort, Libya is today in deep instability. In the aftermath of the transition, the EU successfully provided its support to the organisation of free and fair elections. The establishment of an 'General National Council', which elected the prime minister and its cabinet seemed, for a short time, to have calmed down the civil war. This was only until semi-autonomous armed groups and militias, organised in security committees, entered in conflict against the elected government and plunged the country back in unrest. To add fuel to the situation, the current power vacuum is increasingly creating space for the expansion of the jihadist terrorist group calling itself 'The Islamic State' (ISIS) (Seeberg; 2014).

In light of these evolutions, the EU fully supports the 'Libyan Political Agreement' presented by the

UN last October 2015 and is prepared to offer an additional 100 million to support efforts toward national unity in Libya. (Mogherini; 2015) Yet, it is uncertain if this considerable amount will suffice to resolve the complex and deep rooted problems of Libya and resulting from instability in the whole Middle East and North Africa (MENA) region. What are the interests of the EU in Libya and why is it so important for the Union to urge her neighbor to engage in a constructive reconciliation process?

THE « MIGRATION CORRIDOR »

Since the «Lockerbie» attacks, massive migration through Libya has become a real geo-strategic issue for the EU. Kadhafi already had for habit to open the immigration valves in order to put pressure on Europe to receive funding. Therefore, Libya is often named «The migration corridor». Today, most of the immigration flow comes from Syria and Iraq, torn by civil war because of ISIS.

However, we tend to forget the Libyan route. The Italian Island of Lampedusa has seen arrive thousands of migrants coming from Sub-Saharan Africa. Many of those, perished in the Mediterranean sea before they had a chance to arrive on «promised land». More than an economic challenge, Europe is currently facing an unprecedented humanitarian defiance.

According to the European border management agency, Frontex, Libya concentrates the quasi-majority of immigration flux, with regards to the Mediterranean. Whereas in 2010, one year before the Arab spring, 4.500 immigrants were reported, in 2014, it has risen to 170.000. Because of the unstable situation in the country, it is extremely difficult to obtain reliable numbers, meaning that the crisis might be worse than expected.

What is the EU doing? Several policies have been put in place to regulate the problem. However, most of these policies are observatory policies, which don't seem able to reverse the flux of migrants arriving on the European shores. Between the 1st of May 2014 and 31st of January 2015, 22 Member States took part in the «Poséidon» operation operating in Greece. The 6.6 million Euros allocated to the operation used to watch the cost seem hardly sufficient since migrants continue to arrive massively in Europe. (Frontex - 2015). Furthermore, in November 2015, the EU decided to unlock 1.8 billion Euros in

an assistance plan to the African countries in order to stamp down the phenomenon. Even though the plan is ambitious, several countries have expressed their doubts about its effectiveness.

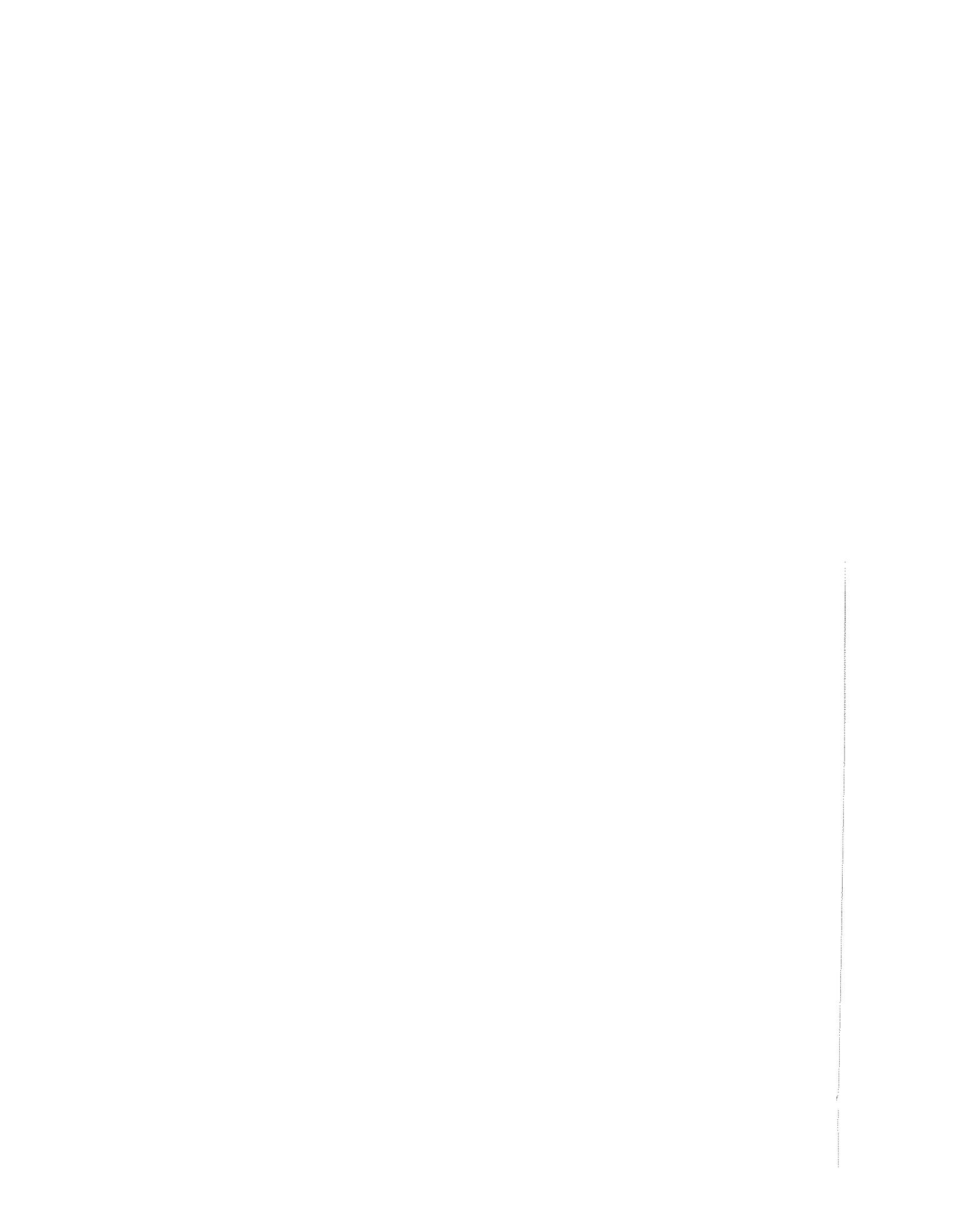
CONCLUSIONS TO BE TAKEN

It seems the EU action in Libya isn't meeting the expectations of the international community, with regards to the major immigration crisis taking place in the Mediterranean, as well as the humanitarian situation the country is already facing because of political instability. As long as political chaos in Libya will not be resolved, we believe no assistance policy in Libya will be effective.

The end of the Khadafi regime, could have been beneficial for everyone if cooperation was made possible. Weakened by the Russian embargo on petrol and gas, the EU could find in Libya a potential energy provider capable of substituting Russia. This solution could equally benefit to Libya. Indeed, in 2009, Italy, Spain and France represented 65% of Libyan's energy exportations. (Energy Information Administration). Whereas 13 petrol wells were active in 2013, only 5 are in use today. (OPEP) This represents a major deficit for Libya as well as a major loss in terms of price competition.



@ Flickr





Économie et social

LE SOCLE DE DROITS SOCIAUX EUROPÉENS

FIN OCTOBRE 2015, JUNCKER A DÉVOILÉ LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION POUR 2016. AU SOMMAIRE : UNE PROPOSITION VISANT À ÉTABLIR UN SOCLE DE DROITS SOCIAUX À L'ÉCHELLE DE L'UE. CE DERNIER POINT VISE À RÉTABLIR LE DIALOGUE ENTRE L'EXÉCUTIF EUROPÉEN ET LES PARTENAIRES SOCIAUX ET ÉTAIT TRÈS ATTENDU PAR LES SYNDICATS. MAIS QUE CONTIENT VRAIMENT CETTE PROPOSITION ?

ALICE RINGOT, ÉTUDIANTE EN DERNIÈRE ANNÉE DE MASTER EN INFORMATION ET COMMUNICATION SPÉCIALITÉ JOURNALISME À L'ULB.

Avec des tournures de phrases aux accents sibyllins, la Commission a dévoilé fin octobre 2015 le contenu de son programme de travail pour 2016. C'est à cette occasion que Juncker développe son pilier de droits sociaux européens (Communiqué de presse sur le programme de travail de la Commission, 27 octobre 2015, pdf) dont il avait jeté les bases il y a quelques mois. En substance, ce « socle » comprendra deux volets définis comme complémentaires : « firstly, modernising and addressing the gaps in existing social policy legislation to take account of today's work environment and to ensure that new models of work maintain a fair balance in the relationship between employers and workers; and secondly, identifying social benchmarks, notably as concerns the flexicurity concept, built on best practices in the Member States with a view to upwards convergence, in particular in the euro area, as regards the functioning of the labour market, skills and social protection ».

LE CONCEPT DE FLEXISÉCURITÉ EN QUESTION

Sans avancer de réelles pistes de réflexion, Juncker a cependant laissé quelques indices quant à la réelle teneur de ce socle de droits sociaux européens. Le concept de flexisécurité (néologisme d'origine anglophone basé sur la fusion des concepts « flexibilité » et « sécurité ») apparaît ainsi très clairement dans la définition (au demeurant très floue) de ce socle de droit sociaux européen. La flexisécurité repose sur un principe de base : « concilier les be-

soins des employeurs en matière de flexibilité de la main-d'œuvre avec ceux des travailleurs en matière de sécurité, ces derniers souhaitant avoir l'assurance de ne pas connaître pas de longues périodes de chômage » (définition de la Flexisécurité, site de la Commission européenne, page consacrée à l'Emploi, Affaires sociales et Inclusion). La flexisécurité repose ainsi sur quatre instruments principaux : souplesse des modalités contractuelles, stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie, efficacité des politiques actives du marché du travail et enfin systèmes de sécurité sociale modernes.

Cette notion hybride soulève un certain nombre de problèmes depuis sa mise en place dans plusieurs pays européens dans les années 2000. Ses détracteurs condamnent, entre autres, la trop grande disparité de son mode d'application dans les différents pays (La Flexisécurité en Europe, document Insee, 2008), notamment au niveau des dispositions en matière de sécurité sociale - qui diffèrent aussi en fonction des États membres -, mais aussi en terme de contrats de travail. A l'heure actuelle, il n'existe donc pas de modèle type de flexisécurité. Sa mise en place à l'échelle européenne nécessiterait donc, dans un premier temps, que les pays adaptent leurs institutions nationales, pour les rendre conformes aux desideratas de l'UE (La Flexisécurité : une solution à l'emploi en Europe ?, Euractiv, 24 janvier 2008). Mais ce qui fonctionne dans un pays ne fonctionnera pas forcément dans un autre.

« A l'heure actuelle, il n'existe donc pas de modèle type de flexisécurité ».

LE SOCIAL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE POLITIQUE DE JUNCKER

Plus largement, ce pilier de droits sociaux européens s'inscrit directement dans la stratégie politique du président de la Commission. Depuis le début de son mandat en 2014, Juncker multiplie en effet les interventions où il réaffirme sans cesse que la dimension sociale et l'emploi sont au centre de ses priorités. Son discours sur l'état de l'Union, prononcé le neuf septembre 2015 devant le Parlement européen à Strasbourg (état de l'Union, discours de Juncker, 9 septembre 2015), préfigure d'ailleurs le contenu du programme de la Commission pour 2016. A cette occasion, Juncker insiste en effet sur le besoin de «recréer un processus de convergence à la fois entre les Etats membres et au sein de la société, avec la productivité, la création d'emploi et l'équité sociale comme pierre angulaire du projet».

« Juncker multiplie en effet les interventions où il réaffirme sans cesse que la dimension sociale et l'emploi sont au centre de ses priorités ».

C'est précisément lors de ce long discours devant les parlementaires que Juncker annonce sa volonté de développer un pilier de droits sociaux européens (a European pillar of social rights). Par là même, il entend assurer aux travailleurs «le même salaire, pour le même travail, au même endroit». Juncker a, par la même occasion, appelé les syndicats à prendre part à l'élaboration de ce processus : «I will expect social partners to play a central role in this process». Cette proposition de pilier (ou socle) de droits sociaux européens viserait donc d'abord et avant tout à apaiser les revendications syndicales européennes en matière d'emploi. BusinessEurope, association patronale européenne, qui avait appelé en mars à un partenariat entre les institutions européennes et les partenaires sociaux, a salué ce discours de l'état de l'Union. Le lobby estime qu'il répondait notamment au besoin de «flexisécurité» à l'échelle de l'Europe (édito, site de BusinessEurope, 21 septembre 2015).

UNE PROPOSITION PEU AMBITIEUSE

A l'inverse, pour Pierre Baussand, directeur de Social Platform (groupement d'ONG visant à défendre les

droits sociaux), cette proposition n'avancerait rien de concret et « ne concernerait que les problématiques liées à l'emploi » (édito, site de Socialplatform, 9 novembre 2015). D'après lui, pour que ce programme constitue une véritable avancée en matière de droits sociaux européens, il faudrait qu'il prenne en compte des éléments tels que «la protection sociale, la sécurité sociale, la santé, l'éducation, le logement et les services sociaux». Toutefois, il précise que ces dispositions, si elles étaient mises en place, n'auraient rien d'inédit ; elles figurent déjà noir sur blanc dans l'article 9 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (rattaché au Traité de Lisbonne) dont la Commission est la garante (Treaty of functioning European Union, 2008, p.45 pdf). Cet article stipule en effet : « In defining and implementing its policies and activities, the Union shall take into account requirements linked to the promotion of a high level of employment, the guarantee of adequate social protection, the fight against social exclusion, and a high level of education, training and protection of human health ».

La proposition actuelle ne donne donc pas de réelles indications quant à la nature des réformes qui vont être mises en place. Il faudra certainement attendre le premier semestre de 2016 pour que la team Juncker dévoile concrètement le contenu de ce fameux socle de droits sociaux européens.

LE SPECTRE TERRIFIANT DU BREXIT

AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2013, DAVID CAMERON, LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENDUM SUR LA SORTIE DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) EN 2017 S'IL EST RÉÉLU. AYANT ÉTÉ EFFECTIVEMENT RECONDUIT AU 10 DOWNING STREET EN 2015, IL EST Désormais QUESTION D'APPELER LES ANGLAIS À SE PRONONCER PAR RÉFÉRENDUM.

MIRKO AMBROGETTI EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'ULB.

LE BREXIT

La Grande-Bretagne a toujours été une nation un peu à part au sein de l'UE (et des anciennes institutions). Elle avait déjà refusé de ratifier le Traité de Paris de 1951 qui établissait la première Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) étant donné les réticences de l'île à céder certaines de ses prérogatives à une entité supranationale. Finalement, la Grande-Bretagne était devenue un état-membre de la Communauté économique européenne (CEE) en 1973. Néanmoins, un premier référendum avait déjà été organisé en 1975 pour déterminer si les britanniques voulaient toujours faire part du marché commun. À l'époque le « oui » l'avait emporté. Par la suite, la Grande-Bretagne a toujours été un frein à l'intégration européenne et a d'ailleurs refusé de prendre part à de nombreux accords européens. Elle ne fait pas partie de l'espace Schengen et n'est pas non plus membre de la zone euro.

RÉACTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Évidemment, les réactions de l'UE, à l'égard de ce référendum, ne sont pas très positives. Lorsque l'on analyse les motivations réelles de David Cameron, la sortie effective de l'UE n'en fait pas partie. Il désire renégocier les termes d'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Union pour que ces derniers soient plus en adéquation avec sa vision idéale de l'UE. Cela pose

un certain nombre de problèmes. Pour commencer, si la réponse des Britanniques va en faveur d'un retrait de l'UE, rien ne dit que le Premier ministre va parvenir à faire changer d'avis les 27 autres états-membres. D'autant plus qu'il est encore impossible d'avoir une idée claire de sa vision idéale de l'Europe et, par conséquent, l'UE est dans l'incapacité de préparer correctement les négociations en cas de résultats allant dans le sens du retrait. Néanmoins, il est déjà possible de dire que les anglais sont favorables à des mesures plus libérales telles que moins de lois sur le marché ou plus de privatisations. Si ces demandes sont insoutenables pour l'UE, on s'acheminerait alors vers un retrait effectif de la Grande-Bretagne et les conséquences seraient plus importantes encore.

« L'UE est dans l'incapacité de préparer correctement les négociations ».

De son côté, l'Union européenne a réagi de manière assez négative lors de la victoire de Cameron aux élections britanniques. Si la Commission accepte d'effectuer certaines modifications mineures dans les traités européens, elle s'est déclarée totalement opposée aux négociations concernant les libertés fondamentales de l'Europe (libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services). Quoi qu'il en soit, l'Union européenne considère le retrait possible de la Grande-Bretagne comme une catastrophe dont les conséquences seraient dramatiques.

CONSEQUENCES ÉCONOMIQUES

Pour commencer, il est important de signaler que la tenue probable du référendum a déjà eu un impact négatif sur la Grande-Bretagne. L'agence de notation Standards & Poors a baissé la note du pays à une note négative estimant que le référendum représentait un problème pour la croissance et cet abaissement de la note pourrait bloquer l'arrivée d'investissements en Grande-Bretagne. Cela représente déjà des répercussions économiques actuellement pour le pays.

De plus, de nombreuses analyses ont été effectuées par les banques européennes, les fonds d'investissements ou encore des instituts d'études du continent, et tous s'accordent à dire que le BREXIT (British exit) serait négatif aussi bien pour l'économie anglaise, que pour celle de l'Union européenne. Même au sein de la Grande-Bretagne des voix s'élèvent pour montrer l'importance de l'UE dans l'économie britannique. Ainsi, le CBI (Confederation of British Industry) estime que l'Union et les échanges commerciaux avec celle-ci s'élève à 4-5% du PIB total britannique. Il est donc primordial pour certains industriels britanniques de se maintenir dans l'UE (CRIDLAND John, Five reasons to stay in a reformed EU, 26 mai 2015).

Il faut comprendre qu'une sortie de l'Union européenne de la part de la Grande-Bretagne implique bien d'autres choses. Pour commencer, il s'agit évidemment d'un recul des échanges commerciaux entre les deux entités et donc une perte économique pour l'un comme pour l'autre. De plus, la sortie du pays de l'UE mènerait automatiquement à la remise en place des barrières douanières entre les deux parties. La fondation allemande Bertelsmann Stiftung avance des chiffres énormes qui engendreraient des conséquences économiques terribles pour la Grande-Bretagne comme pour l'UE. Pour le premier, la perte s'élèverait à plus de 78 milliards d'euros par an sur une période de 10 ans ! L'impact se ferait également sur l'Europe avec des retombées importantes sur les pays ayant de nombreux échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne (par exemple l'Irlande). (BERTELMANS STIFTUNG, Brexit- potential economic consequences if the UK exits the EU, mai 2015).

Il ne faut pas oublier de signaler qu'au jour d'aujourd'hui, l'Union européenne représente le partenaire commercial le plus important de la Grande-Bretagne, encore plus que les Etats-Unis. Le marché

européen représente un débouché plus grand pour les exploitations britanniques et explique pourquoi, malgré la relation privilégiée entre Royaume-Uni et Etats-Unis, le partenaire commercial principal des britanniques est l'Union européenne.

« L'Union européenne représente le partenaire commercial le plus important de la Grande-Bretagne ».

Quoi qu'il en soit, les analyses sont toutes extrêmement pessimistes au niveau économique en cas de retrait de la Grande-Bretagne de l'UE. Même dans les scénarios les plus optimistes, une augmentation du PIB britannique à hauteur de 1.6% (pas énorme donc) est possible, mais au prix de changements drastiques. On parle ici d'une dévaluation de la monnaie et d'une ouverture commerciale quasi-totale au reste du monde. Par conséquent, on est en droit de se demander vu le peu de bonnes perspectives économiques, si Cameron n'utilise pas le référendum comme un moyen de pression pour obtenir des concessions de la part de l'Union européenne (OPEN EUROPE, What if there were a brexit ?, mars 2015).

CONSEQUENCES POLITIQUES

Il est impossible de parler du BREXIT et de ses conséquences sans évoquer les conséquences politiques, aussi bien au niveau européen qu'au niveau britannique. Au niveau du continent, un succès du référendum pourrait faire office de jurisprudence pour de nombreuses autres régions voulant sortir de l'Union ou indépendantiste (Catalogne, Flandre,...) et pourrait laisser l'idée d'une Europe à la carte. Bien que les cas soient radicalement différents, on est en droit de se demander les conséquences du Brexit au niveau des autres pays et de leurs régions indépendantistes. Evidemment, cela ne signifie pas que les autres régions suivraient automatiquement l'exemple de l'Ecosse mais la question mérite d'être posée.

Au niveau britannique la sortie du pays de l'Union européenne pourrait mener à des soucis internes. Le référendum écossais de 2014 avait mené au maintien de l'Ecosse dans la Grande-Bretagne car les Ecossais sont profondément europhiles et la crainte d'un retrait de l'UE les avait poussés à voter pour rester britanniques. La sortie de l'Union de la Grande-Bretagne pourrait lancer un nouveau réfé-

rendum indépendantiste qui serait cette fois en faveur du retrait de l'Écosse de la Grande-Bretagne et redessinerait alors la carte de l'île. De plus, le Pays de Galles pourrait décider de suivre le mouvement de l'Écosse.

VERS LA RECONNAISSANCE DU STATUT D'INTERSEXUEL EN EUROPE ?

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOURS (FRANCE) A ORDONNÉ EN AOÛT À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE REMPLACER LA MENTION « SEXE MASCULIN » SUR L'ÉTAT CIVIL D'UN PLAIGNANT PAR LA DENOMINATION « NEUTRE ». CE JUGEMENT FAVORABLE À L'INTERSEXUALITÉ, QUI SEMBLE REMETTRE EN CAUSE LA BINARITÉ SEXUELLE DE NOS SOCIÉTÉS, EST NÉANMOINS SUJET À CAUTION. PREMIÈREMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE BIEN CERNER LA PORTÉE DE CETTE DÉCISION. DEUXIÈMEMENT, SI CERTAINS JOURNAUX COMME LE MONDE PARLENT D'UNE PREMIÈRE EUROPÉENNE, UN ÉTAT DES LIEUX AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) TEND À LA RELATIVISER, MAIS INTERROGE AUSSI LA RÉACTION DE L'UE FACE À UNE POSITION PLUS AUDACIEUSE DU CONSEIL DE L'EUROPE.

LOÏC CHARPENTIER EST ÉTUDIANT EN MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES À L'ULB.

UNE AVANCEE JURISPRUDENCIELLE FRANCAISE EN ATTENTE DE CONFIRMATION

L'arrêt rendu par le Tribunal de Tours est une victoire pour les défenseurs des droits des hermaphrodites ; mais une victoire provisoire, puisque le parquet a fait appel devant la cour d'Orléans. Les opposants craignent que ce jugement portant sur un cas particulier puisse aboutir à une neutralisation générale des sexes, déconstruisant donc la binarité sexuelle. Il n'en reste pas moins qu'il offre l'opportunité d'établir une distinction entre hermaphrodisme, transsexualité et homosexualité.

« L'arrêt rendu par le Tribunal de Tours est une victoire pour les défenseurs des droits des hermaphrodites ».

Toutefois, la portée de cette jurisprudence ne concerne que les hermaphrodites : elle vise à reconnaître l'impossibilité de déterminer le sexe biologique d'un individu. Simplement, elle ne permet nullement aux homosexuels ou aux transsexuels d'obtenir la mention neutre sur leur état civil. D'ailleurs, l'avocat du plaignant souligne la différence en rappelant qu'en France il faut prouver un « caractère

irréversible de la transition » vers le second sexe pour justifier d'une modification de son état civil. Enfin, le juge affirme bien que le but est de permettre une réelle correspondance entre le sexe biologique et le sentiment profond du plaignant sans pour autant mettre à mal la binarité juridique des sexes. Cela n'a pas pour conséquence de créer un « troisième sexe en France », mais offre la possibilité pour l'individu de déterminer lui-même à quel sexe il appartient en cas d'hermaphrodisme.

UNE PREMIERE EUROPEENNE PAS SI PREMIERE

Certains pays d'Europe ont été plus loin que la France. En 2013, l'Administration allemande a choisi de mettre en place une alternative au « F » (féminin) et « M » (masculin) en proposant un sexe indéterminé sur leur état civil modifiable a posteriori, sans limite de temps. Ce choix allemand repose sur une recommandation de la Cour Constitutionnelle fédérale. L'absence de date limite pour l'affirmation du sexe sur les registres nationaux est aussi possible aux Pays-Bas et au Portugal. Le cas de la Lettonie est particulier car il n'y a pas de mention « sexe » sur le certificat de naissance.

Comme le souligne ILGA, association de défense des droits des LGBTQ, Malte a choisi la voie législative pour devenir le premier pays européen à interdire tout traitement pouvant modifier le sexe d'un mineur et reconnaître des droits en matière de genre telle que l'autodétermination. ILGA espère que cette avancée maltaise produira un effet dominos ; avancée d'ailleurs citée par l'Agence européenne pour les droits fondamentaux (FRA) en page 4 de son rapport d'avril 2015, The Fundamental rights situation of intersex.

La reconnaissance d'un statut spécifique à l'hermaphrodisme est aussi marquée par des avancées au niveau régional. En 2012 et 2009, l'Ecosse et le Pays Basque espagnol ont tous deux reconnus une place à l'intersexualité dans des actes législatifs contre les discriminations.

Mais c'est avant tout en Suède que des militants ont remporté dès 2012 des victoires en la matière, tant dans la vie quotidienne (avec le magazine pour enfant Lexlust où les rôles fille-garçon peuvent être inversés), que dans la reconnaissance d'un troisième pronom neutre pour les personnes au sein de l'encyclopédie nationale suédoise : le « hen ».

DES INSTITUTIONS EUROPEENNES FAVORABLES MAIS PEU ACTIVES

A côté du Conseil de l'Europe, les autres institutions européennes n'ont pas fait preuve du même activisme juridique. Ainsi, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dans sa résolution 1952 de 2013 a demandé l'interdiction de l'ensemble des actions médicales ou esthétiques non vitales pour l'enfant hermaphrodite durant son enfance, afin de garantir l'intégrité physique de l'individu. Le Conseil va même plus loin par la voix de son commissaire aux droits de l'Homme, Nils Muiznieks, qui demande explicitement la fin des traitements inhumains et dégradants, et le développement de politique en faveur de l'intersexualité. En cas d'épuisement des voies de recours devant les tribunaux français, le plaignant pourrait vraisemblablement obtenir une réponse positive de la Cour de Strasbourg si l'arrêt rendu par le tribunal de Tours est cassé.

Seul le Parlement européen (PE), au contraire de la Commission, mobilise les instruments juridiques en faveur des LGTBQ afin de faire évoluer la législation en la matière. Le PE mobilise les outils à sa disposition avec sa résolution du 4 février 2014, the EU Roadmap against homophobia and discrimination on grounds of sexual orientation and gender identity, faisant référence à la question des hermaphrodites et demandant à la Commission d'agir.



@ Wikipédia

« Seul le Parlement européen (PE), au contraire de la Commission, mobilise les instruments juridiques en faveur des LGTBQ ».

Le FRA souligne elle aussi la disparité des traitements médicaux effectués sur les enfants hermaphrodites. Elle aborde également la question de l'enregistrement du sexe sur les actes de naissance. De surcroît, elle met en avant les résultats des différents rapports publiés par les institutions européennes. Ces publications pointent les discriminations dont sont victimes ces personnes, principalement durant l'enfance. Le rapport du FRA est un des documents à la base de la résolution du PE. Il souligne les références légales envisageables pour une politique, notamment via l'article 21 de la Charte européenne des droits de l'Homme qui dispose les interdictions en matière de discrimination.

Malgré cette possibilité, pour l'instant seule une analyse, Trans and intersex people, discrimination on the grounds of sex, gender identity and gender expression de 2011, a été faite par la Commission. Elle énumère (partie IV) différents cas de la jurisprudence

européenne dans son analyse légale laisse ainsi présager que le juge européen, en cas de saisie, serait favorable à une reconnaissance d'un statut d'intersexuel. Cela alignerait la jurisprudence européenne sur celle aussi de la Cour de Strasbourg.

Toutefois, une révision des traités par la procédure ordinaire serait nécessaire afin d'inclure explicitement la question de la transsexualité dans la liste des discriminations déjà énumérées à l'article 19 al. 1 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE. On peut donc supposer qu'il devrait en être de même pour l'hermaphrodisme. Mais, la LGTBO reste consciente des difficultés de réformer les traités et privilégie donc le juge européen.

Si l'Europe commence à se tourner vers la question de l'intersexualité, elle n'est cependant pas la première à légiférer sur la question du choix du sexe par l'individu.

L'Australie, suivie de près par l'Inde, ont reconnu l'existence d'un troisième sexe sur leur état civil, rejoignant ainsi le Népal. Ce mouvement législatif sur lequel s'engage l'Union renoue avec un fait historique de société, en témoigne le Banquet de Platon et les cinq genres de Bugis, et, remet ainsi en cause la doxa occidentale de la binarité sexuelle ?

NET NEUTRALITY IN EUROPE: A COMPLEX AND EVOLVING ISSUE

THE DIGITAL AGENDA FOR EUROPE (DAE), ONE OF THE FLAGSHIP INITIATIVES OF EUROPE 2020 STRATEGY, HAS ALREADY RECOGNISED THE ROLE OF INFORMATION AND COMMUNICATIONS TECHNOLOGY AND NETWORK CONNECTIVITY AS AN INDISPENSABLE BASIS FOR THE DEVELOPMENT OF THE EUROPEAN ECONOMY AND SOCIETY. DESPITE THE RECENT VOTE OF THE EUROPEAN PARLIAMENT (EP) IN OCTOBER 2015 ON THE TELECOMMUNICATION SINGLE MARKET REGULATION TEXT BY 500 VOTES AGAINST 163, HEREBY ENDING THE NEGOTIATIONS ON THIS MATTER, THE RULES INVOLVING NET NEUTRALITY ARE STILL TO BE DEFINED. IN THE NEXT SIX MONTHS, THE BODY OF EUROPEAN REGULATION FOR ELECTRONIC COMMUNICATIONS (BEREC) WILL ISSUE GENERAL GUIDELINES FOR NATIONAL REGULATORS, WHICH ARE RESPONSIBLE FOR OVERSEEING THE IMPLEMENTATION.

CHLOË DE CLERCQ, EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER DE DROIT À L'ULB.

The concept of « Net Neutrality » appeared for the first time in the US academics, when Tim Wu used the term in a 2003 article entitled « Network Neutrality, broadband discrimination » (Journal of Telecommunications and High Technology Law, 2003, Vol. 2, p. 141).

According to Tim Wu, "Network neutrality is best defined as a network design principle. The idea is that a maximally useful public information network aspires to treat all content, sites, and platforms equally.

This allows the network to carry every form of information and support every kind of application. The principle suggests that information networks are often more valuable when they are less specialized – when they are a platform for multiple uses, present and future." ⁽¹⁾

The idea of Net neutrality is quite simple: Internet service providers should treat all online content, sites and platforms equally, regardless of the sources or the type of content or platforms and without favouring, slowing down or blocking particular products, websites or services.

In the UE, the first time that "Net neutrality" appeared is in the review of the "electronic communications

package" in 2009, when the European Commission (EC) made a declaration on Net neutrality, which states that "the commission attaches high importance to preserving the open and neutral character of the Internet (...)."

On May 30th, 2013, N. Kroes, Vice-President of the EC responsible for the Digital Agenda, said in a speech linked to the politics of the completing the telecoms single market: "I want us to show citizens that the EU is relevant to their lives. That we made the digital rules catch up with their legitimate expectations. (...) I want you to be able to say that you saved their right to access the open Internet, by guaranteeing net neutrality."

The EC renewed its interest in the matter when it adopted a legislative package «Connected Continent: Building a Telecoms Single Market» on September 2013, aimed at building a connected and competitive continent, enabling sustainable digital jobs and industries.

THE CONSECRATION OF “OPEN INTERNET” IN THE EUROPEAN UNION

After two years of negotiations, the EP and the Council reached an informal deal on the draft regulation - the so-called “telecom package”, which includes the guarantee of Net neutrality. On October 2015, the EP voted in favour for the first EU-wide net neutrality rules and also voted against a series of rules intended to safeguard “Net neutrality” in the EU ⁽²⁾.

The Text ⁽³⁾ includes the principle of Net neutrality without naming it. In Article 3 : “Providers of internet access services shall treat all traffic equally, when providing internet access services, without discrimination, restriction or interference, and irrespective of the sender and receiver, the content accessed or distributed, the applications or services used or provided, or the terminal equipment used.”

It means that there will be common EU-wide Internet rules, contributing to a single market and reversing current fragmentation. Every European must be able to have access to the open Internet and all content and service providers should provide their services via a high-quality open Internet. Blocking and throttling the Internet will be illegal in the EU and users will be free to use their favourite apps no matter the offer they subscribe to. Many mobile providers are blocking Skype, Facetime or similar apps or sometimes they charge users for these services, which will become illegal ⁽⁴⁾.

“Every European must be able to have access to the open Internet”.

However, Internet traffic could still be managed but only for some temporary or exceptional reasons, including three justified exceptions, i.e. protecting against cyber-attacks, impending network congestion, or in response to a court order or legal obligation.

The text also allows Internet access providers to offer “specialized services” to both end-users and companies willing to pay more for priority in online traffic, on condition that this prioritization is “necessary to optimise their content, application or service”. In other words, providers will be allowed to offer services at higher speed than standard services.

However, these pay-for-priority services can not be offered if it restricts bandwidth and speed and violates the principle of non-discrimination traffic management and individual’s right to access to “a high-quality, open internet”.

THE NEW REGULATIONS CONTAIN A NUMBER OF LOOPHOLES

According to Michael Theurer, a liberal German MEP, the outcome is “regrettable”. The regulation does not include the term of “Net neutrality” and does not give a clear definition of what net neutrality is.

Proponents of Net neutrality criticised the move, arguing that the new regulations contain a number of loopholes, which could lead to the creation of a tiered Internet service. Indeed, the legal terms used in the text are too vague and ambiguous. For example, the condition of “necessary to optimise their content, applications or services” is too general and very subjective. The fact that providers will also have a lot of discretion in managing traffic to prevent network congestion could be the opportunity for them to hide commercial choices behind technical excuses.

Recently, Deutsche Telekom CEO Timotheus Höttges, stated “Start-ups need specialized services more than anyone in order to have a chance of keeping up with large Internet providers”. He added: “If they want to bring services to market which require guaranteed good transmission quality, it is precisely these companies that need special services. By our reckoning, they would pay a couple of percent for this in the form of revenue-sharing”.

So, it is clear that the lack of definition in the new regulation will benefit Telecoms and providers, which will also favour large commercial partners such as Google, Apple, and Netflix to the detriment of smaller competitors who are mainly based in the E.U.

THE URGENT ISSUE OF COST SHARING

Another current issue is the question of share of costs for the future infrastructure that will ensure a better Internet access and network. Indeed, some web companies, such as Google and Facebook, considerably benefit from the operator’s investments

without contributing. The question of cost sharing is a pressing issue that divides companies and network operators.

In a recent case (2013), the French Internet provider 'Free' had installed an ad-blocking system to prevent advertisement from popping up on Google's websites since they have proven to be costly and high demanding for the provider and that the American company refused to share the costs. This practice is obviously incompatible with the free and open Internet.

In conclusion, Net neutrality is currently a complex and evolving issue. It is clear to us that the new regulations are probably a compromise between the partisans of net neutrality and the opponents or sceptics. For the latter, Net neutrality could freeze and threat innovation, considering that prioritization of bandwidth is necessary for investments and innovation on the Internet. Today, the new regulations enter into force in all Member States. In the next six months, the Body of European Regulation for Electronic Communications (BEREC) will issue general guidelines for national regulators, which are responsible for overseeing the implementation. Future negotiations within the BEREC must be transparent. Regulators must elaborate clear rules in order to strongly ensure Net neutrality principles and to relieve the weaknesses of the text voted.



FREEDOM OF PRESS, A FUNDAMENTAL RIGHT IN DANGER

INTERVIEW WITH RICARDO GUTIÉRREZ, GENERAL SECRETARY OF THE EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS (EFJ). FORMER JOURNALIST OF LE SOIR NEWSPAPER, LECTURER AT THE UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES AND MEMBER OF THE EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION (ETUC).

OFTEN DESCRIBED AS THE "FOURTH POWER", THE MEDIA ARE STRUGGLING IN OUR WESTERN COUNTRIES. AS A FUNDAMENTAL COMPONENT OF OUR MODERN SOCIETIES, THE MEDIA SEEMS TO BE LOSING THEIR POWERS OF COUNTER-DISOURSE, FACING THREATS, VIOLENCE, INTIMIDATION AND ECONOMIC PRESSURE. RECENTLY, WE HAVE SEEN SOME EXAMPLES OF THESE STRUGGLES IN TURKEY, HUNGARY, BULGARIA AND SPAIN. IN THIS INTERVIEW, WE WILL TRY TO UNDERSTAND THE ISSUES THAT AFFECT THE MEDIA AND WE WILL ASSESS THE STATE OF THE FREEDOM OF PRESS IN EUROPE.

ROMAIN DOGNIES, ADVANCED MASTER'S STUDENT
IN INTERDISCIPLINARY ANALYSIS (ULB).



Libre de droits

Eyes on Europe : First of all, can you describe the role of the EFJ and its relationship with the European institutions?

Ricardo Gutiérrez : The EFJ is a federation composed of professional associations and trade unions all across Europe. We represent 320.000 journalists from Russia, Turkey, and France. So, it is not just in the European Union member states but rather in all

the members of the Council of Europe. It defends journalists on two main points. The first is their social rights, and the second is the freedom of press. The federation is mostly funded by membership fees, but it also receives financial support from external actors for some specific projects. It cooperates with the Council of Europe and the European Union (EU), predominantly with various commissioners in charge of important topics for journalism, as a Commissioner for Media does not exist as such right now. Today, the EFJ supports two projects at the EU level: one about Turkey and a global one, about all the European member states.

"The general trend is a decline all across Europe"

EoE : How do you evaluate the situation of the European press today?

RG : It is clearly getting worse, constantly, and not only in the "usual suspect" countries but also in the old European democracies. This degradation is occurring at two points. The first is social status. Journalists are feeling more and more socially insecure; staff is constantly being reduced and under pressure for efficiency to improve. This worsens the quality of the news and therefore impacts on the democra-

tic role of the media. The second point concerns the regulatory system for the press. Laws are becoming more and more restrictive regarding freedom of press. Sometimes indirectly, like data collection for some anti-terrorism acts, which could infringe the fundamental right of protection of journalistic sources. Others directly attack the freedom of press, such as the Mordaza law in Spain. Furthermore, some legal decisions of the European Court of Human Rights have also weakened this freedom, in the Pentikäinen case for example. Both the economic crisis and the regulatory environment reduced the freedom of press in Europe. Of course, the situation is not the same everywhere. I am not trying to say that the situations in Belgium or in Turkey are the same. Countries with a higher level of freedom in the past are still better off than the other countries. But the general trend is a decline all across Europe; from North to South, and from West to East Europe. During the last six months, there were eighty nine (Ed. At the time of the interview; it has increased since then) serious threats to the freedom of press in Europe, which is a substantial number.

EoE : Let's get back to the regulatory constraints. We see that some European countries implement laws that directly threaten the freedom of press, notably in Hungary and Bulgaria. What is your position on this?

RG : Yes, there was a proposition to modify the Hungarian constitution, which is slightly modified today, but it is still really problematic. Regrettably, other European countries are really apathetic on this subject. On the one hand, they are quick to denounce breaches in other countries, e.g. in Turkey or Russia. But on the other hand, they are much slower to criticise European member states. Obviously, there is a form of "states' hypocrisy". But the most serious problem is the relative indifference of the public and the journalists themselves. The press does not talk much about this subject. There are some external organizations that tackle the subject, like ours, Reporters without Borders or the Committee to Protect Journalists (CPJ), but in general, journalists and the general public are not really aware of the problem, despite it being a real threat for democracy and a major issue. To some extent, there is a form of self-censorship in the media not to publicly talk about the problems of their own corporation. There is a fear among journalists that their ease of accessing the media and using it would be seen as some kind of propaganda.

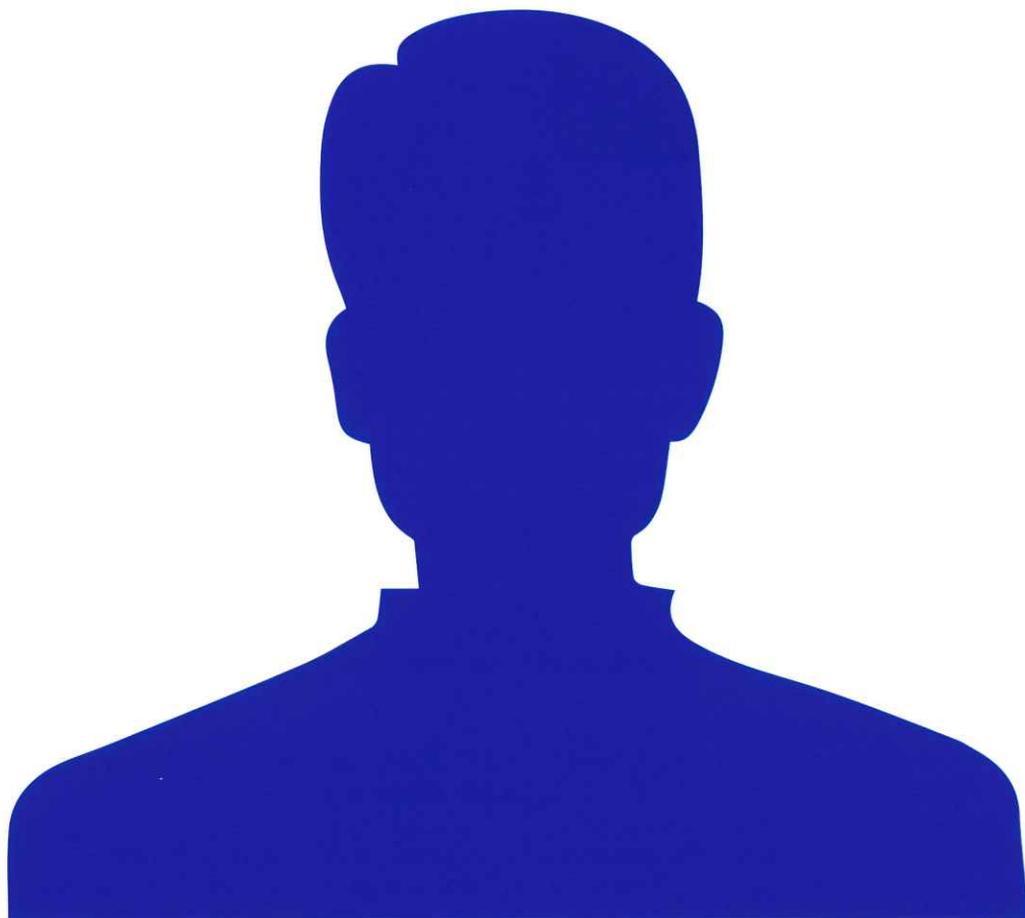
« Nation States are the biggest threat for journalists ».

EoE : Today, journalists are facing strong economic pressures. They need to produce more content, more quickly and with fewer means. What are the effects on the press and on its freedom?

RG : There is a concentration phenomenon in the media. Everywhere, media pluralism is decreasing and one of the worrying phenomena is the concentration of media ownership between a small number of operators. The number of newspapers and owners have simultaneously decreased. As a result, the remaining newspapers are owned by fewer people than in the past, sometimes with links to commercial or industrial companies, with varying, blurry interests. Therefore, we have reason to doubt the plurality of opinions expressed in the media, which is another problem for democracy. At the same time, we see a decline in public services, both in television and radio. They cut their spending: fewer journalists, less air time, fewer of their own productions... The economic crisis has struck the public sector hard. All of this contributes to the general decline of the freedom of press. There is not one main, recognizable cause, but many. The accumulation of events in recent history and some trends in our modern society both contribute to the decline in the freedom of press.

EoE : What can be done to improve the situation?

RG : In the field, we are continuing to fight and denounce the serious threats. Data show that eighty percent of the threats to journalists this year came from State organisations, such as the police or the courts. Nation States are the main threat to journalists in Europe and we should continue to report this. We need to work to strengthen professional associations and the trade unions of the federation even more. We need to try to expand the status and journalists' rights, especially for freelancers, who are not recognized in some countries. Our position allows us to publish certain issues on behalf of our members when they cannot do it in their own country. It is an indirect method to help them. Finally, there are lobbying activities at the Council of Europe and at the European Commission to provide information on the condition of the press and to prevent actions that endanger the freedom of press as much as possible.



Citoyenneté

L'EUROPE DES VALEURS N'EXISTE PAS

DE LA CRISE DE LA CHAISE VIDE À L'INCAPACITÉ DE S'ENTENDRE SUR LA GESTION DE LA CRISE MIGRATOIRE.

AURELIO VOLLE EST ÉTUDIANT EN MASTER D'ÉTUDES EUROPÉENNES À L'INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES DE BRUXELLES.

En 1965, sous la présidence du Général De Gaulle, la France décida d'entrer en conflit avec la Commission européenne pour s'opposer à deux réformes. La première concernait le passage du vote de l'unanimité à la majorité qualifiée. La seconde visait à accroître les compétences du Parlement européen et de l'institution bruxelloise, alors présidée par Walter Hallstein. Pour la première fois depuis 1958 et l'entrée en vigueur du traité de Rome, la CCE allait voir son fonctionnement paralysé par un État membre. La France, craignant que ces réformes conduisent à une remise en question de la politique agricole commune rappela son représentant permanent afin de bloquer le processus décisionnel. Après plusieurs mois de lutte, Paris obtint gain de cause et le vote à la majorité qualifiée demeura une chimère pendant presque 40 ans.

L'Union européenne (UE) du spill over effect et de la méthode communautaire a donc, à cette époque, laissé place à un projet régi par l'intergouvernementalisme et l'addition des intérêts individuels de ses membres. Les effets de synergie et leurs externalités positives ont été remplacés par des meetings ad hoc, conduisant à l'institutionnalisation progressive du Conseil européen, parachevée en 2009 avec l'entrée en vigueur du traité Lisbonne.

Au regard de l'histoire des états-nation et des cycles de guerre ininterrompus ayant marqué le continent européen, l'UE n'a jamais été une idée allant de soi. À cette époque, alors que le plus dur avait été fait, nous sommes passés d'un modèle collectif et européen, à une logique faisant primer l'étatisme. Pour le dire autrement, le projet a basculé d'une volonté de réaliser des choses ensemble à un plus petit dénominateur commun.

On sous-estime trop souvent l'impact de la crise de la chaise vide sur la construction européenne moderne. Pour certains, ce changement de paradigme n'est pas fondamental. Après tout, l'Europe s'est toujours construite en réaction à des crises. La création de la communauté européenne du charbon et de l'acier dans l'après-guerre en est certainement l'exemple le plus probant. Le problème aujourd'hui, est que l'UE ne semble plus apte à réaliser ce soubresaut de l'urgence. Du moins, elle ne l'est plus, dès lors que le problème implique une remise en cause de la souveraineté de ses membres. La gestion de la crise migratoire en est la plus parfaite illustration.

« L'Europe s'est toujours construite en réaction à des crises ».

L'UE peut s'entendre pour renforcer l'Union économique et monétaire (UEM) et renflouer la Grèce à coups de milliard d'euros, mais elle se montre dans l'incapacité de gérer un flux migratoire estimé à 2 millions personnes sur les trois dernières années. Quand on sait que la population européenne représente un peu plus de 508 millions d'habitants le ratio, de l'ordre d'un migrant pour 255 européens, est profondément dérisoire. L'objectif de cet article n'est pas de discuter des avancées réalisées par l'UE depuis la publication de l'agenda sur la migration en mai dernier, ni, d'ailleurs, de critiquer le manque de volonté patent du Conseil. Nous voulons ici faire valoir l'ampleur de la fracture qui existe en termes de valeurs entre les pays membres, car si l'Union est incapable de s'entendre sur la crise des migrants, c'est avant tout car il n'existe pas, ou peu, de références communes aux européens.

L'EUROPE EST FACE À DIFFÉRENTES CRISES

Nos chefs d'État ou de gouvernement arrivent à se mettre, bon an mal an, d'accord au sujet de l'UEM car ils adhèrent tous à une économie libérale, articulée autour du marché commun. D'un point de vue économique, les pays européens ont quelque chose à partager, mais qu'en est-il du point de vue humain ? Quelles sont les grandes valeurs européennes communes, susceptibles de fédérer un projet et d'apporter de la sérénité au débat ? De telles valeurs sont nécessaires pour permettre à l'Union de surpasser les clivages populistes mis en exergue par la crise migratoire. À dire vrai, les européens ont peu en commun à l'heure actuelle. La monnaie unique possède 19 jeux de pièces différents, et les symboles sont abandonnés à l'extrême droite. On oublie trop souvent qu'il y a un peu plus de 15 ans, le continent était séparé en deux par un rideau de fer. Se forger une identité commune prend du temps et implique la mise en place de politiques axées sur le long terme.

Conséquence directe de la crise de la chaise vide, le Conseil prend normalement ses décisions par consensus négatif. Les représentants des états membres ne votent presque jamais, et les solutions sont adoptées lorsque plus personne n'exprime de réserve. En septembre dernier, pour faire face à la terrible situation humanitaire des migrants, la présidence luxembourgeoise du Conseil a demandé un vote sur le mécanisme de relocation d'urgence. L'objectif était d'outrepasser les réticences venant de la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et le Danemark. Si ce dernier a été atteint suite à un changement de position de la Pologne, la souveraineté de ces pays a malheureusement été mise en balance. Certes, Orban est un dirigeant politique aux idées douteuses, mais les autres pays européens n'ont pas vraiment de leçon à donner. Après tout, il ne fait qu'appliquer une doctrine politique du blocage mis en place par De Gaulle.

La lourdeur, l'inadaptabilité, et la complexité du processus décisionnel européen sont indéniables. Cependant, la véritable tragédie de l'UE, celle qui empêche toute avancée concrète, se trouve ailleurs; dans l'absence de valeurs communes, dans l'absence de ce lien qui nous ferait nous sentir plus Européen que Français, Anglais, Italien, Allemand ou Hongrois. Si aujourd'hui, les européens sont autant divisés sur cette question c'est, en partie, car nous n'avons pas vraiment pris le temps de construire quelque chose ensemble.

« La lourdeur, l'inadaptabilité, et la complexité du processus décisionnel européen sont indéniables. »

On ne peut pas vraiment s'en étonner. Le sentiment d'une appartenance commune ne se décide pas entre chefs d'états ou de gouvernements et ne se crée pas à coup de traités. L'établissement d'une véritable citoyenneté européenne, susceptible de nous faire comprendre que l'État-nation n'est plus aujourd'hui un format pertinent pour faire face aux enjeux de la globalisation, nécessite une éducation. Le savoir-vivre avec autrui, celui qui permet de comprendre que la diversité est une richesse, n'est pas inné. Il ne résultera jamais d'une charte européenne des droits de l'homme ou d'un sommet extraordinaire à La Valette. Il existe bien quelques programmes à l'image d'Erasmus, mais ce n'est pas suffisant.

La culture et la transmission de valeurs sont les deux grandes oubliées de la construction européenne. Au lieu de légiférer à tort et à travers sur des sujets à l'utilité souvent critiquable, les fonctionnaires du Berlaymont pourraient utiliser leur énergie à la mise en place de grands programmes culturels et éducatifs. À défaut, et en dehors de toute considération juridico-institutionnelle, les européens ne seront jamais capables de s'entendre sur des questions aussi sensibles que l'immigration. En attendant, chacun dans sa bulle, à Bruxelles, ou à Budapest.



Libre de droits

NEO-NATIONALISM: A LONG TERM CHALLENGE FOR THE EUROPEAN UNION

WHEN TRYING TO UNDERSTAND THE REASONS BEHIND THE RISE OF EUROSCEPTIC PARTIES IN EUROPE, COMMENTATORS MAKE FEW REFERENCES TO THE LINK BETWEEN EUROSCEPTICISM AND NEO-NATIONALISM. NEO-NATIONALIST PARTIES NOWADAYS ARE ENCOUNTERING A GREAT SUCCESS AND THEIR GROWTH REPRESENTS A LONG-TERM CHALLENGE FOR THE EUROPEAN UNION.

MATTEO GUIDI IS A MASTER STUDENT AT THE INSTITUTE FOR EUROPEAN STUDIES.

« When people talk about the great success that the European Union has been, I'm not sure anybody saying it really believes it anymore ».

Nigel Farage's words from a speech at the European Parliament in 2012 sound extremely appropriated to describe today's Europe. Indeed, the EU is facing one of the worse legitimacy crisis since its birth. It just needs to read the newspapers or look at social media to see how dramatic is European citizens' distrust towards the EU and its institutions.

In the latest years, euroscepticism has widely spread inside the member States. This term refers to criticism of the European Union, which is described by eurosceptic parties as an over-bureaucratic and/or undemocratic set of institutions challenging the power of member States. Political commentators distinguish two types of euroscepticism, according to the extent to which adherents oppose European integration. Aleks Szczerbiak and Paul Taggart described these as follow: hard euroscepticism, which consists in a principled objection to European integration or EU membership, as in the case of Farage's UKIP; soft euroscepticism, defined as a concern limited to a number of policies which are found in contrast with a member State's interest, as in the case of Syriza in Greece or Podemos in Spain.

« In the latest years, euroscepticism has widely spread inside the member States ».

Nowadays it should be noticed that the growth of eurosceptic feelings among European citizens has coincided with the rise of radical-right parties in many EU countries. It is the case of Marine Le Pen's Front National in France or Lega Nord in Italy, but also Golden Dawn in Greece and FPÖ in Austria. These political forces are defined by national medias and scholars as radical-right parties, however they show some strong differences as compared to classic extreme right parties' positioning on the left-right scheme. According to some commentators, then, these parties should be more precisely defined as "neo-nationalist parties".

WHICH ARE THE CHARACTERISTICS OF THESE PARTIES AND WHAT MAKES THEM DIFFERENT FROM RADICAL-RIGHT ONES ?

On the one hand, as can be deduced by their name, these parties share a neo-nationalist ideology. It is a new kind of nationalism, which differs from the one existing during the XIXth and XXth century. The novelty has to be found in the defence of State's sovereignty against the interference of new powerful external actors. Indeed, although these parties' propaganda is often aggressive, their nationalism could be classified as defensive rather than offensive, as they aim at maintaining the status quo of the nation



© European Parliament

States, now put into question by the consequences of globalization.

On the other hand, differently to classic extreme-right forces, these parties strongly support the intervention of the State in the economy through a nationally oriented welfare, benefitting citizens and cutting migrants and foreigners out of it. In this sense they no longer share a neo-liberalist vision, instead they would like a more powerful State, with a major role for what concerns social services towards citizens, especially the poorest and most excluded ones.

At this point, the relation between the rise of neo-nationalist parties and the spread of euroscepticism has to be investigated. The strategy of neo-nationalist party consists in promoting the idea that a return to the past of isolated and totally sovereign nation-States would be the solution to current problems. That is, for example, what Marine Le Pen and Matteo Salvini are doing in France and Italy. From neo-nationalists' point of view, the European Union is a menace, if not a huge danger for member States' sovereignty and capacity of self-determination both at domestic and international level. Thus, euroscepticism has become an important feature of these parties' political programs. It is evident that a rise of neo-nationalist

forces in Europe would also provoke, as it is already the case, a growth of euroscepticism, especially in its hard version.

« From neo-nationalists' point of view, the European Union is a menace ».

THE ECONOMIC FACTORS

From an historical point of view it is important to underline the link between economic crisis and the rise of nationalist movements. It is something that was experimented in Germany for example, where the extremely bad economic conditions of the country in the '30s favoured the rise of the Nazi regime. Even though nothing similar could reproduce in Europe today, the economic crisis, and the inequalities that it generated in the last years, clearly favoured the rise of neo-nationalist parties across Europe. Considering that radical right forces in general have a stronger appeal on disillusioned citizens, it is possible to state that the economic crisis, by increasing the levels of poverty and inequalities in many countries, has in a sense been a factor in widening the

electoral constituencies of neo-nationalist parties. However some may not agree on this point, it is not self-evident that once all the member States of the EU would be set again on the path of economic growth, neo-nationalist parties would lose their recently gained voters. Instead, the contrary is more likely to happen. These parties' success can be seen as correlated to a deeper phenomenon, as it goes along with a general, even though often implicit, opposition to the process of globalisation and its negative consequences on nation States. Neo-nationalists are shown to be among those that strongly denounce the inequalities brought about by the current globalized world.

Thinking in this way it is possible to state, for how unpopular that could sound, that neo-nationalist parties would continue to grow in the following years and find new supporters among European citizens that do not feel to be part of this globalised world. At this regard, some authors have underlined the emergence of a new and increasingly salient division in European politics, which separate voters who seek economic, social, and cultural protection from the forces of globalization, from voters who seek further supranational integration. The first category, often defined as the 'losers' of globalization, is likely to continue to vote for a neo-nationalist party in the future.

All of this leads to the conclusion that EU's future is not going to be easy at all. Mostly because nowadays it seems that few have understood the gravity of the challenge that member States are facing. Condemning neo-nationalist parties as populists or extremists will not help by itself the EU and the forces which support it to gain back popularity from European citizens. Neo-nationalists are likely to become more and more powerful if mainstream parties will not be able to show to their fellow citizens the importance of a united Europe and its role in helping the States to deal with the incontrovertible effects of globalization. If this is not the case, in the next future even more people would criticize the EU, embracing the neo-nationalist vision. Then Farage's words would be even more appropriate.

LE RÉGIONALISME : UN OUTIL POUR REDÉFINIR LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE ?

L'UE ET LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE FACE À LA RÉSURGENCE DES RÉGIONALISMES.

BLANDINE MALVAULT EST ÉTUDIANTE EN MASTER À SCIENCE PO STRASBOURG.

Dimanche 27 septembre 2015 des élections régionales anticipées ont eu lieu en Catalogne. La coalition indépendantiste est arrivée en tête, mais si indépendance il y a, elle devra longuement être négociée avec Madrid et la Commission. Même si ces élections semblent être un plébiscite en faveur de l'indépendance, la coalition a dû s'allier à la liste du parti de gauche radicale europhobe pour obtenir la majorité. Ces divergences sur l'Union européenne (UE) ne seront certainement pas sans conséquences au sein de cette alliance, plus stratégique que cohésive. En tout état de cause, quand bien même les Catalans affirment ne pas vouloir sortir de l'UE, reste à savoir si celle-ci fera jurisprudence pour permettre à une région, nouvellement indépendante, de l'intégrer.

Plus au Nord, c'est l'Écosse qui s'est posée la question de la sortie du Royaume-Uni. Le parti écossais indépendantiste, The Scottish National Party (SNP), a connu une poussée historique lors des élections législatives de mai 2015. Ce résultat semble confirmer la volonté d'indépendance de l'Écosse qui ne cesse de s'affirmer à chaque nouvelle élection. Comme l'indépendance catalane, l'indépendance écossaise posera la question de l'adhésion, ou non, à l'UE. La Première Ministre écossaise, Nicola Sturgeon, est, d'ailleurs, la première à rappeler son attachement à l'UE et à mettre en garde contre les dangers du « Brexit ». Pour elle, il n'y aura pas d'Écosse indépendante sans UE.

Quelles conclusions tirer de la résurgence de ces régionalismes ? Dans les discours, ni Catalans, ni Écos-

sais ne semblent remettre en question leur appartenance à l'UE et ses valeurs, mais qu'en est-il dans les faits ? Comment intégrer de nouveaux « États-régions » au sein de l'UE ?

LES DIVERSITÉS CULTURELLES ET LE RÉGIONALISME

Depuis le début de la construction européenne et les premiers élargissements, une question fait débat : comment intégrer plus de cultures dans une UE déjà multiculturelle ? Comment construire une UE unie et légitime autour de particularismes nationaux et régionaux si variés ? Pour certains, la solution est de donner une définition abstraite et vague de la citoyenneté européenne afin d'englober un maximum de principes communs à chaque nation. Malheureusement, une citoyenneté européenne définie ainsi serait bien trop générale, au point même de la vider de sa substance. Bref, ce serait condamner l'idée de citoyenneté européenne avant même de la concevoir. Les régionalismes, en renforçant la pression du multiculturalisme, complexifieraient l'idée de citoyenneté et, par conséquent l'idée même d'une UE unie.

« Comment intégrer plus de cultures dans une UE déjà multiculturelle ? ».

Pourtant, dire que la diversité des régionalismes met à mal l'UE, c'est oublier l'histoire et sa construction, fondée sur la « culture du compromis ». Comme le

dit d'ailleurs Irène Bellier, « l'Europe se construit sur la dissolution des particularismes nationaux et la mise en veilleuse des querelles de clochers au nom d'un intérêt supérieur des peuples qui la composent. » La citoyenneté européenne a donc vocation à intégrer et concilier les particularismes régionaux en son sein, au nom de l'intérêt européen.

Malgré le poids manifeste des États-membres, les régions ne sont pas écartées. Au contraire, elles font aujourd'hui partie intégrante de l'Union qui reconnaît leur importance, que ce soit en matière de policy making ou de citoyenneté. Les traités de Maastricht et de Lisbonne renforcent ainsi le rôle du Comité des Régions. De fait, si une décision concerne les collectivités régionales, ce dernier doit être consulté par la Commission, le Parlement et les Conseils Européens des Ministres. De même, le financement alloué aux Fonds Européen de Développement Régional, Fonds Social Européen et Fonds de cohésion, créés pour réduire les inégalités économiques entre les régions, a sensiblement augmenté. Les régions font partie intégrante de l'UE, allant même jusqu'à dépendre de cette dernière dans certains domaines.

UNE CITOYENNETÉ MAL DÉFINIE ?

La citoyenneté européenne est une idée qui a du mal à s'ancrer dans l'UE. Tout d'abord parce qu'elle est difficile à identifier et à construire du fait de la diversité culturelle de l'UE. Ensuite, car la réémergence des régionalismes pose un nouveau problème. La citoyenneté européenne doit faire face à un nouveau concurrent en plus de la sphère nationale : la sphère régionale. Ces différentes sphères peuvent parfois s'opposer, d'où la difficulté de définir une citoyenneté européenne supplémentaire à la citoyenneté nationale voire régionale. Mais, quelles solutions pour une identité européenne efficace ? Si certains veulent faire prévaloir la citoyenneté nationale sur l'euro-péenne, d'autres veulent, au contraire, rompre avec le prisme national. La résolution du conflit citoyenneté nationale, régionale et européenne réside, peut-être, dans une troisième voie. La création d'une citoyenneté européenne sui generis prendrait en compte les différents niveaux d'intérêts régionaux, national et supranational sans les hiérarchiser. C'est l'idée d'une «citoyenneté multi-niveaux», à même de préserver la diversité des identités. On sortirait alors des paradigmes transnational et post-national pour basculer dans une

citoyenneté hybride composée de ces différentes «strates».

La création d'une citoyenneté européenne efficace et « multi-niveau » nécessiterait un équilibre entre les identités régionales, nationales, et européennes, et, suppose la prise en compte des particularismes régionaux.



© Sebastià Giralt



LA LANGUE ANGLAISE, FUTURE BASE D'UNE IDENTITÉ EUROPÉENNE ?

SÉBASTIEN FRANCOTTE EST UN ÉTUDIANT EN MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES À L'ULB.

Si créer un lien entre 500 millions de citoyens n'est pas une tâche aisée, elle devient impossible quand s'y ajoute 24 barrières différentes. L'apprentissage d'une langue commune au sein des 28 Etats membres est donc une véritable nécessité : les mouvements eurosceptiques et indépendantistes montrent avec force les limites de l'absence d'attachement à une base identitaire et linguistique commune. Pourquoi, dès lors, ne pas encourager un apprentissage précoce de la langue de Shakespeare, en instituant un enseignement spécifique à tous les enfants scolarisés dès leur plus jeune âge ?

Pour pallier à ces récentes montées d'eurosceptisme, et par là de rejet envers la solidarité transeuropéenne, il faut encourager l'échange entre citoyens européens d'origines diverses. Créer un lien entre 500 millions de citoyens n'est pas une tâche aisée, elle devient impossible quand s'y ajoute 24 barrières différentes. L'apprentissage d'une langue commune au sein des 28 Etats membres est donc une véritable nécessité. Une fois la barrière linguistique levée, les individus seraient certainement plus enclins à circuler au sein de l'espace européen. Et cela non plus seulement dans le cadre d'un tourisme passager, mais pour utiliser pleinement les possibilités de mobilité qui leurs sont offertes au niveau professionnel. Si la volonté politique de la libre circulation des personnes s'est cristallisée avec la convention de Schengen, les travailleurs européens sont encore trop peu nombreux à pleinement jouir de ce droit.

« L'apprentissage d'une langue commune au sein des 28 Etats membres est une véritable nécessité ».

Permettre aux expatriés de pouvoir communiquer directement avec les locaux, sans leur imposer la contrainte des nombreux mois d'initiation à la langue, lèverait un frein conséquent. L'éloignement de sa famille ou de ses amis, ainsi que la rupture de ses habitudes peuvent être vécu comme un déchirement. Ne pas pouvoir en créer rapidement de nouvelles ne fait que renforcer ce sentiment. Dès lors, l'abolition des frontières linguistiques permettrait de renforcer la facilité de mobilité pour ces travailleurs. Cela favoriserait le partage entre individus, et c'est de cette connaissance de l'autre que pourra être insufflé un nouvel élan à la solidarité.



<http://www.institutdelors.eu>

UNE DEUXIÈME LANGUE COMMUNE ?

L'enseignement d'une deuxième langue commune ne viendrait pas tarir la richesse linguistique de notre continent. La langue possède cette vertu d'être à la fois à la base de la nation, mais aussi de la culture. Deux concepts qui ne seraient évidemment

pas remis en cause par l'apprentissage d'une langue additionnelle, mais bien au contraire enrichis. D'ailleurs, comme Goethe le défendait, "celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne connaît rien de sa propre langue". C'est par l'échange et le débat que les citoyens pourront défendre leur culture. Ils pourront susciter une curiosité plus grande chez leurs interlocuteurs, et par là même leur donner l'envie de s'y immiscer. Une langue commune n'est qu'un moyen de faciliter la forme des échanges, la substance de ces derniers restants profondément influencée par les différentes valeurs et philosophies propres à chacun.

« C'est par l'échange et le débat que les citoyens pourront défendre leur culture ».

Si nous prenons pour acquis la nécessité d'une certaine uniformité linguistique, quand vient la question du choix, la tâche s'enhardit. Le français ou l'espagnol sont parlés dans de nombreux pays, mais c'est l'anglais qui, avec plus de 500 millions de locuteurs à travers le monde, s'impose comme la langue internationale de référence. Elle se démarque de plus par sa facilité d'apprentissage.

LA PLACE DE L'ANGLAIS

Au niveau académique, l'anglais, pour sa part, est une langue incontournable. Les meilleures universités mondiales sont anglophones et la majorité des publications dans les magazines spécialisés se font en anglais. De nombreux cursus dans le supérieur sont d'ailleurs déjà dispensés en anglais. En outre, les étudiants bénéficiant du programme Erasmus, probablement le meilleur forum pour l'échange linguistique en Europe, communiquent principalement en anglais.

Permettre aux citoyens européens de parler couramment l'anglais permettrait également de mieux les informer sur l'organisation de l'Union européenne. En effet, même si le fonctionnement des institutions européennes se fait en allemand, en français ou en anglais, l'écrasante majorité des discussions institutionnelles se fait en anglais. Cela permettrait donc une meilleure diffusion des enjeux européens auprès citoyens. On peut prendre pour exemple le débat entre les différents candidats "officiels" à la présidence de la Commission en 2014. La confrontation se faisant presque exclusivement en anglais, de nombreuses télévisions nationales

ont préféré ne pas la diffuser. Ce qui devait être un moment historique dans la création d'un véritable espace public européen n'aura donc pas eu l'impact médiatique escompté, en raison de la frontière linguistique, comme le souligne Philippe Cayla, président du directoire d'Euronews.

L'utilisation de l'anglais dans le commerce international finit de lui conférer un statut de choix.

Pourquoi, dès lors, ne pas encourager un apprentissage plus précoce en instituant un enseignement de la langue de Shakespeare à tous les enfants scolarisés dès leur plus jeune âge ? Il faudrait proposer une formation théorique qui irait de pair avec une pratique orale plus régulière. Par exemple, en leur délivrant certains cours directement en anglais, comme cela se fait déjà dans les écoles européennes. Dans un cadre plus ludique, sous-titrer les films étrangers sans les doubler, afin de permettre une familiarisation plus rapide avec la langue de production. Cela n'est en aucun cas se soumettre aux diktats de l'impérialisme anglo-saxon. Au contraire, au plus tôt seront apprises les bases de la langue, au moins nous souffrirons de ce désavantage par rapport aux pays anglophones. Dans un monde global, il nous faut être sur un pied d'égalité, tant au niveau commercial qu'académique.

L'instauration d'une langue commune permettrait de faciliter les échanges entre européens d'une manière sans précédent, et in fine un enrichissement culturel unique. Or, dans cette période sombre, marqué par la question sécuritaire, nous aurions grand besoin de cet enrichissement culturel et de ce lien linguistique qui pourrait faire de nous des européens.

INTERVIEW FILIMBI

FILIMBI (WHISTLE IN SWAHILI) IS A MOVEMENT OF CONGOLESE ACTIVISTS THAT PROMOTES ACTIVE CITIZENSHIP OF YOUNG CONGOLESE AND ENCOURAGES DIALOGUE BETWEEN YOUTH AND SOCIO-POLITICAL ACTORS. THE MOVEMENT WAS OFFICIALLY LAUNCHED ON MARCH 2015, AT A PRESS CONFERENCE IN KINSHASA. THIS CONFERENCE IS HIGHLY SYMBOLIC FOR THE MOVEMENT BECAUSE IT WAS INTERRUPTED BY A POLICE INTERVENTION. MEMBERS SUFFERED ARBITRARILY ARRESTS, PERSECUTIONS AND MANY OF THEM ARE STILL IN PRISON WHILE OTHERS HAVE BEEN COMPELLED TO FLEE THE COUNTRY. EYES ON EUROPE (EOE) CONDUCTED AN INTERVIEW WITH TWO MEMBERS OF FILIMBI WHO ARE IN EXILE IN BELGIUM. FLO-RIBERT ANZULUNI AND YANGU KIAKWAMA DISCUSSED WITH EOE JOURNALISTS ABOUT CITIZENSHIP.

MOHAMED FAHMI AND JOHN MOSILO ARE MASTER'S STUDENTS IN EUROPEAN STUDIES AND INTERNATIONAL RELATIONS (ULB).

Eyes on Europe: What kind of movement are you?

Filimbi : The Filimbi movement aims to improve the lives of Congolese citizens and to express the despondency that exists within the Congolese society. We want to ensure better living conditions for our children that is why we want the Congo to have functional public institutions as schools, hospitals, etc. We want to reduce socio-economic inequalities and allow all Congolese citizens to thrive in their own country.

EoE: What is citizen participation?

F : We believe that a citizen participation requires full consciousness in terms of citizenship and democratic engagement. People must know their rights to be able to act on various levels of the state. When citizens will be completely aware of their rights and capacities, they will be able to participate in the shaping of public policies through gathering. We can speak of citizen participation only when every man and women will participate in the policymaking process.

EoE: You defend the idea of democracy in Congo, if one day your project does come true, how do you imagine it? The same as in Europe?

F : The political system that best represents citizen participation is obviously democracy. The decision

must be in the hands of the majority, it is necessary that citizens gather to participate in the shaping of public policies. We do not believe in a European democracy or an African democracy, democracy is a general concept that can adapt to social realities.

EoE: Do you think that the EU can help you achieve your goals? How?

F : The EU is one of the main partners of the Democratic Republic of the Congo (DRC) at different levels. Thus, it is obvious that the EU could take part in the conduct of public affairs, directly or not. The answer is yes, the EU has a part to play in DRC, but we must define that role depending on the sector. For instance, the EU took part in the shaping of Congolese public affairs when the European Parliament adopted a resolution in favor of the release of Fred Bauma and Yves Makwambala, two Congolese activists, members of Filimbi and Lucha movement. Even if our brothers are not yet released, this decision had a true impact on Congolese policymakers. An important message was sent, not only in form but also in content, it said "the future of DRC depends on how you are dealing with social movements, simply because if you constrain these movements that means you do not share our values and you prevent your country of moving forward".

« The EU has a part to play in DRC ».

EoE: You live in Europe, here in Belgium, what do you think about the involvement of young Belgians in public space?

F : We think that citizen participation is different in Belgium; many demands are taken for granted. In fact, if we acknowledge that social minimum is taken for granted, we can easily notice that a lot of young Belgian citizens no longer see the need to engage. Moreover, there is a prevailing skepticism regarding the concept of citizen participation, citizens have lost confidence in this method because they do not see the real changes that can make the commitment. In contrary, Congolese citizens are more responsive to the concept of citizenship participation as political decisions directly affect their daily lives. Many social demands are not fulfilled yet, we need to engage to make it happen.

EoE: What do young Congolese citizens think about citizenship?

F : All Congolese citizens do not yet understand the notion of citizenship. The political history of DRC had given little importance to citizenship. Recently, many changes occurred despite the fact that DRC is still a dictatorship. People understood that the president should not remain in power forever. The new generation has better understanding of policymaking process in their own country. It is a big achievement for us to see Congolese people understanding that the president should not stay in power forever and that they have the right to participate in the policymaking process. We think that the notion of citizenship is in continual evolution.

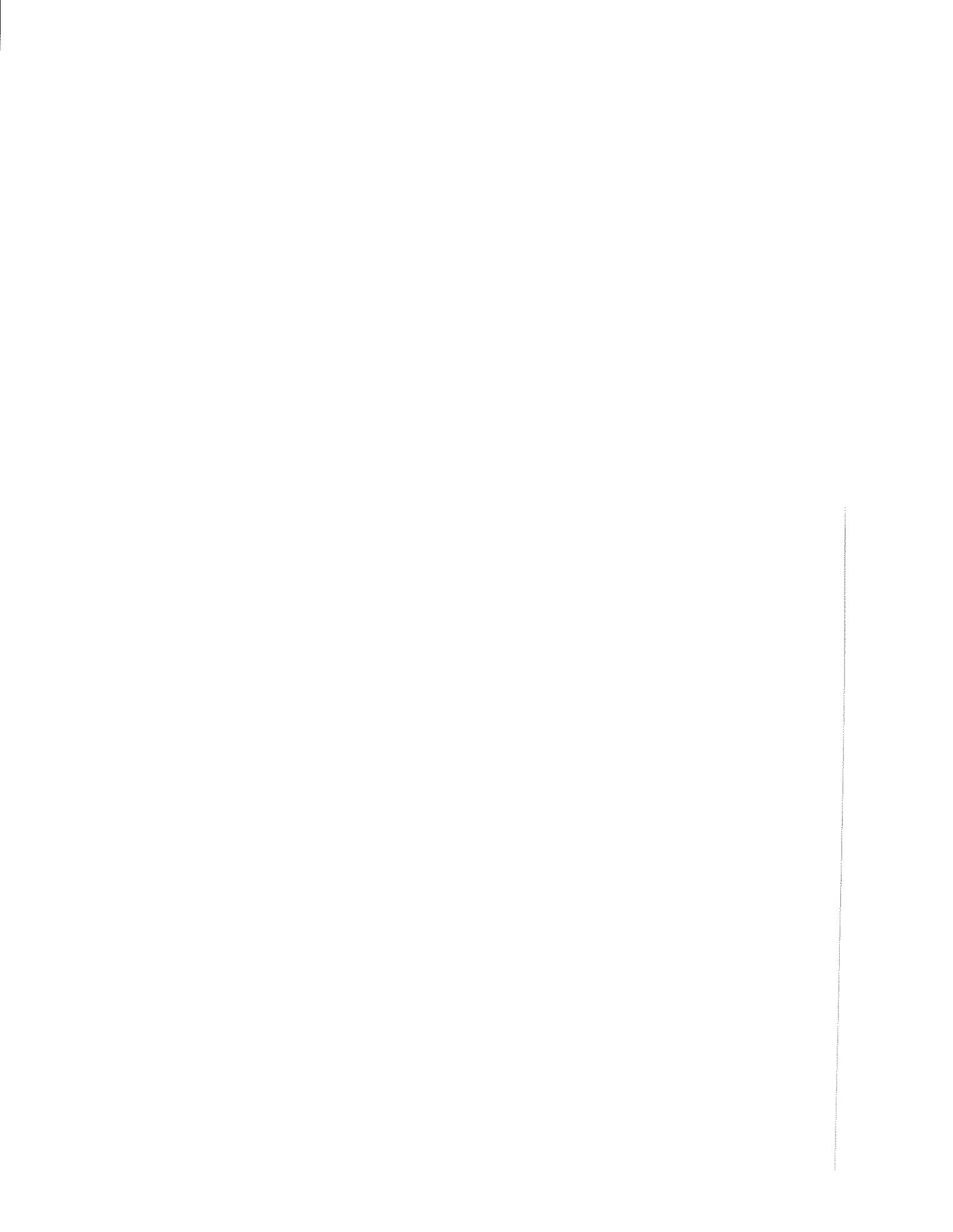
« The new generation has better understanding of policymaking process ».

EoE: What do you think about the refugee hosting scheme run by European countries?

F : The world is in danger, we should help others. As a movement, we were criticized because we asked the help of our friends, they are members of the Senegalese movement "Y'en a marre" and the Burkinabe movement "Balai citoyen". We were accused to deal with "foreigners" and we answer to this accusation by saying "if a human brother is hurt somewhere, I help him and I do my possible to help him". As Congolese, we were and we are still in a crisis, which is why we asked the help of our friends, they are in the same situation as we are. Moreover, if they need us, we will help them as they had done for us. If someone is facing a huge challenge, we should

help him, if there are any refugees, we should help them. Of course, the hosting scheme depends on countries' capacities to host refugees, every country has to deal with the refugee crisis within the limits of its powers.

However, we should pay attention to the causes that provoked this crisis because the same causes will provoke the same consequences. Today it is Syria but tomorrow it will be another country. The DRC will soon be in crisis and we will ask the same question "how did this happen? Where do all these Congolese come from?". We should focus on the causes and the EU can do something about these future crises. Sanctions exist, many leaders have families and bank accounts in the EU. Burundi is already in crisis and soon will it be the DRC's turn.





Envie d'avis

« LA ESTUPIDEZ » OU L'ENVERS DU RÊVE AMÉRICAIN

ELISE LONNET, ÉTUDIANTE EN MASTER 2 DE JOURNALISME À L'ULB.

Critique de théâtre : La Estupidez, du 1er au 22 octobre 2015 au Théâtre Varia.

Des personnages tournent en rond dans une vision apocalyptique de leur « american dream », obsédés par l'argent. L'occasion de rappeler la place qu'occupent les Etats-Unis en Europe grâce à leur puissance financière, du marché de l'art à l'industrie du tabac.

SI ON NE PEUT PAS EN SORTIR, IL FAUT EN RIRE

Selon Stéphane Olivier, directeur artistique de la troupe du Transquinquenal, « la connerie peut faire tourner le monde ». Une thèse dont l'on se délecte dans la pièce. Les acteurs du Transquinquenal ne sont que cinq, ils parviennent pourtant à nous faire découvrir 25 personnages hauts en couleur. Et ils illustrent nos dérives avec délice. Un savant un peu fou, ivre de renommé, une journaliste avide d'un quelconque scoop ; leur quête de l'argent et leur égoïsme mortifère les mènent à des extrémités qui ne peuvent qu'amuser, à défaut d'exaspérer. Tous sont détonnants et pourtant... si familiers. Ils sont un oncle avare, une mère hystérique, en fait ils sont « nous ». La scène est un décor digne d'une série B. Dès les premières minutes, des éclats de rires envahissent la salle, parfois tonitruants parfois sourds et étouffés ; le public est presque gêné de se reconnaître dans chacun de ces personnages des plus caricaturaux. Le metteur en scène a réussi son pari, s'amuser de ses contemporains en exposant leurs pires défauts: la vanité, la cupidité, la curiosité

souvent malsaine. En 2h45, les comédiens auront incarné toutes les formes d' « estupidez ». « On vit une époque d'une immense stupidité. » lance l'un d'eux. « Mais quand est-ce que ça a été différent ? » lui répond un de ses acolytes, amusé. Leur crédo : on ne peut pas en sortir, autant en rire.

UNE « ESTUPIDEZ » FAMILIÈRE : L'HÉGÉMONIE AMÉRICAINE

Le théâtre est souvent décrit comme un laboratoire d'expériences humaines, mais il est également une catharsis, qui, en exposant et dénonçant les tares de notre société nous fait réfléchir à notre condition humaine. Si les personnages présents sur scène ne réalisent pas le ridicule de la situation, ils laissent ce soin à leur public. Une remise en question, parfois peu agréable, mais pourtant nécessaire.

« Au-delà des figures caricaturales déambulant devant nous, c'est une critique du système libéral qui est mise en scène. La valeur de l'argent a pris le dessus sur celles de l'humanisme ».

Une domination que l'on vit aujourd'hui en Europe, dans laquelle les Etats-Unis jouent parfois à l'arbitre. Ce sont « plus de deux millions de milliards de dollars » (Peter Lang, 2002) par an qui sont échangés entre les deux partenaires. Les préoccupations américaines « sont nettement universelles et l'Europe n'y occupe strictement que sa place » (Peter Lang,

2002). Les Etats-Unis demandent à être présents dans les décisions prises par l'Union européenne, et notamment, que leurs grandes entreprises représentent leurs intérêts en Belgique. En 2014, Bruxelles comptait « jusqu'à 30000 lobbyistes, presque autant que d'employés à la Commission » (Le Monde, 2014). Parmi eux, Jean de Ruyt, baron belge, qui connaît bien le milieu diplomatique bruxellois, a été engagé par un cabinet américain. Il est aujourd'hui l'« un des principaux acteurs du lobby du gaz de schiste » (Le Monde, 2014).

En février 2015, Philip Morris, associé à British Tobacco et Japan Tobacco ont dépensé « plus de trois millions d'euros » pour persuader la Commission européenne, afin d'obtenir que « la norme établie par les institutions européennes nuise le moins possible à leur chiffre d'affaires. » (Le Monde, 2014). On pense également au « Double Irish » de Google, épinglé par la Commission européenne en 2014. L'entreprise américaine ne payait alors pas ses impôts en Europe, ses bénéfices étaient enregistrés dans des paradis fiscaux, grâce aux pouvoirs publics irlandais. Ceci s'apparentait selon la Commission « à des aides d'Etat illégales » (Les Echos, 2014).

Aujourd'hui, même la culture devient un business. La pièce nous présente des escrocs, qui déballetent de fausses connaissances sur le Marché de l'art contemporain. Des personnages qui nous rappellent notre obsession pour la valeur marchande d'une œuvre, à défaut de l'émotion esthétique qu'elle peut apporter. Ce n'est pas la découverte mais le profit qui semble avoir pris le dessus. Des élites décident de la valeur de l'art, une acquisition d'œuvre s'opère alors « comme une simple opération boursière ou immobilière. L'art doit être « sûr, identifié facilement et universel » (Caillet, 1992). La mondialisation du marché a accéléré l'apparition du marketing dans les musées européens. Depuis les années 90, on assiste à un « accroissement des budgets de la communication », et à des « parrainages d'expositions » apparus « sous l'influence de sociétés italiennes ou américaines » (Tobelem, 1992). Les musées doivent avoir recours au mécénat afin d'acheter des œuvres, ou demander au gouvernement de lever des fonds.



THE URGENT NEED OF AN EU PNR

LOUISE JANSSENS DE BISTHOVEN, WILFRIED MARTENS
CENTRE FOR EUROPEAN STUDIES.

The recent terror attacks in Paris showed us the urgent need for EU PNR (Passenger Name Record) to be implemented. Some say PNR would not have prevented those events, considering the fact that the terrorists were already known by intelligence services. This is a completely different problem as it is related to the lack of information being shared between intelligence services, and this is a real challenge too. We will probably not see the creation of a 'European Intelligence Service' because intelligence is so deeply associated with national sovereignty, it is very difficult to imagine how such an institution could be built by the different national agencies and then operate effectively. But if at least the existing national services could collaborate and exchange more information, it would help to elaborate a more coherent and comprehensive response to the jihadists' threat.

PNR is data about flight passengers, collected by air carriers. It can be used by customs and law enforcement authorities. With an EU PNR, those authorities could follow more easily people who are suspected, even if they take several different planes across Europe. It also can help to find people who are under arrest warrant and to stop them.

One should not forget that many terror attacks have taken place in planes, the most recent one being the explosion of a civil Russian airplane above Sinai. Moreover, terrorists are using complicated flight trajectories inside the European Union as red herrings. They are taking advantage of the lack of information being exchanged regarding flight passenger data and of the absence of an EU PNR to replace the different national PNR. Our enemy is always one step ahead.

One man's liberty ends where another's begins. Yes, liberty and respect for personal data is important. But no, that does not mean they must be defended

at any price and under all circumstances. The right to data privacy has its limit. That limit is our security. It cannot be sacrificed on the altar of the protection of privacy. The data that will be collected thanks to an EU PNR will be used for our common goal: to live in a more secure environment. They will not be sold to companies or any other bidder. Facebook for instance is using much more of our private data than the EU PNR will do and sells it without hiding it. Google already knows so much about you, and has been doing targeted advertising for many years. If you accept all of this, how could you refuse that some basic information such as travel dates, travel itinerary, ticket information, contact details, travel agent through which the flight was booked, means of payment used, seat number, and baggage information¹ are provided to states?

Some say that this represents an assault on our freedom and that it is a direct path to a dictatorship. But the use of PNR is strictly regulated. The proposal contains very strict measures and rules concerning passengers' rights. Privacy and personal data are strongly protected.

The EPP has always supported the adoption of an EU PNR. Some of the former opponents are now in favour. Even Manuel Valls, the French Socialist Prime Minister, said that « it is necessary more than ever that the EU adopts the PNR. It is a condition of our collective security. »² Even ALDE now supports the idea of an EU PNR. The only ones who are still against are the Greens and the extreme-right.

An EU PNR could help to achieve an efficient way of tracking terrorists. The different national PNR collections should be harmonised. In order to provide a comprehensive approach, those data should be shared with Europol. Indeed, Europol already has access to numerous data concerning people suspected or wanted. An interconnection between an EU PNR and Europol's databases could better target suspects.

All this is more than urgent, and it is not enough. In order to be more effective, this should be extended to the global level as soon as possible. We should move towards a UN PNR, in cooperation with Interpol. Interpol's database is filled by police forces from 190 countries and should be used in the most effective way.

But let us start with an EU PNR. As Schuman said, let us build Europe through concrete achievements which first create a de facto solidarity³. This solidarity is needed more than ever. Let us show the good results that an EU PNR can bring, and then expand it to the world.

ljdb@martenscentre.eu

LA TRAÇABILITÉ DES MINÉRAIS : UN RAPPORT QUI FAIT TACHE.

JOHN MOSILO EST ÉTUDIANT EN MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES À L'ULB.

En avril 2015, Global Witness et Amnesty International ont publié un rapport conjoint sur le commerce des minerais de conflit. Dans le cadre de la première année de l'application du Dodd-Frank Act, l'efficacité de cette législation est remise en question du fait de l'absence d'un régime de sanctions. Le manque de coercition peine, en effet, à endiguer ce fléau. Aussi, quel régime adopter pour mieux s'attaquer à ce grand enjeu de gouvernance internationale ? Sachant que le Parlement européen (PE) a voté le même type de mécanisme au mois de mai dernier.

QU'EST-CE QU'EST LE DODD FRANK ACT

Le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act est le volet législatif de la réforme du marché financier conduit par l'administration Obama après la crise financière de 2008. Plus précisément c'est la section 1502 de cette loi qui recommande aux entreprises américaines de veiller à ce que le commerce des minerais (l'étain, le tungstène, le tantale, l'or) ne contribuent pas au financement des groupes armés dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Il est vrai qu'avec une économie qui tend de plus en plus vers la haute technologie (téléphones, ordinateurs), ces minerais deviennent des ressources hautement stratégiques. Il est inévitable de légiférer sur le commerce de ces ressources qui échappent pour l'instant au contrôle tant régional qu'international. Cette opacité tient surtout à l'existence d'innombrables sous-traitants intervenant entre l'extraction et la réalisation des produits finis.

En 2014, plus de mille entreprises américaines cotées en bourse (entre autres Apple, Boeing) se sont engagées à s'assurer des conditions d'extraction des matières premières qu'ils utilisent, et à vérifier que lesdits minerais ne contribuent pas au financement des groupes armés. Le contrôle de la chaîne de production n'étant pas obligatoire.

QUE DIT LE RAPPORT DIGGING FOR TRANSPARENCY ?

Le rapport analyse un échantillon d'une centaine de rapports des entreprises qui avaient assuré en 2014 de mettre en pratique les recommandations du Dodd-Frank Act. Il en ressort que¹ :

- 1) 79% des entreprises ne remplissent pas les recommandations minimales de la législation américaine alors que les 21% restantes remplissent le minimum demandé.
- 2) Seulement 50% des entreprises ont contacté ou ont essayé de contacter leurs fournisseurs. La grande majorité se limitant à contacter leurs fournisseurs directs.
- 3) 41% des entreprises n'ont pas de réelle politique pour déceler les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement. D'autres entreprises ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas écarter les minerais en provenance des zones de conflits. (RAPPORT DIGGING FOR TRANSPARENCY).

Ce rapport démontre clairement que l'application du Dodd-Frank Act n'est pas respectée. L'absence de mécanisme de sanction contribue à l'affaiblisse-

ment de la législation. En effet, les entreprises ne courent pas des grands risques lorsqu'elles se soumettraient aux réglementations.

La législation n'est pas très adaptée face aux innovations des systèmes financiers et des systèmes d'exploitation des minerais. (SMITH & MUNIZ-FRATICELLI 2013). L'application partielle des recommandations du Dodd-Frank prouve que les efforts à fournir dans le chef des entreprises ne sont pas insurmontables. C'est là toute la complexité de la question. Le cadre légal doit pouvoir guider les comportements des opérateurs économiques à travers un système législatif complet, qui doit donc nécessairement impliquer un régime de sanctions. Lorsque le cadre légal, ne ménage qu'un cadre préventif, il devient difficile de faire respecter une loi seulement administrative. Le seul risque encouru pour les entreprises c'est leurs réputations. En cas d'utilisation avérée des minerais conflictuels, les entreprises sont obligées de publier un rapport détaillé incluant un audit externe. La non application du Dodd-Frank Act tient aussi de la pression des lobbys qui jouent des coudes pour empêcher l'entière application de l'article 1502.

QU'EN EST-IL DE L'UE ?

Le 22 mai a été voté au PE un texte portant sur le mécanisme d'auto-certification des importations de certains minerais et métaux originaires des zones de conflit ou à haut risque.

Au sein du PE, deux camps divergeaient sur la question de savoir si un régime contraignant était ou non pertinent. D'une part, les socialistes et les verts souhaitaient un texte contraignant ; et d'autre part, la droite et les libéraux soutenaient un système basé sur la volonté des entreprises.

Le texte qui a finalement été voté par le PE inclu un mécanisme contraignant d'auto-certification pour les importateurs de métaux. Selon le texte, les entreprises (négociants, exploitants, fondeurs) seront tenues de communiquer sur leurs sources d'approvisionnement. Même si cette étape constitue, de l'aveu même des députés, un tournant historique comme le déclare Louis Michel (député à l'origine de l'amendement) : « En adoptant cet amendement, on envoie un signal volontariste au Conseil, plutôt qu'une version dérisoire, inefficace et une ambition pelliculaire » (Lesoir.be). Ledit texte doit encore être examiné par le triangle institutionnel composé

du PE, des ministres du Conseil européen et de la Commission européenne. Ce n'est qu'après cela que le texte pourra être adopté dans sa forme finale.

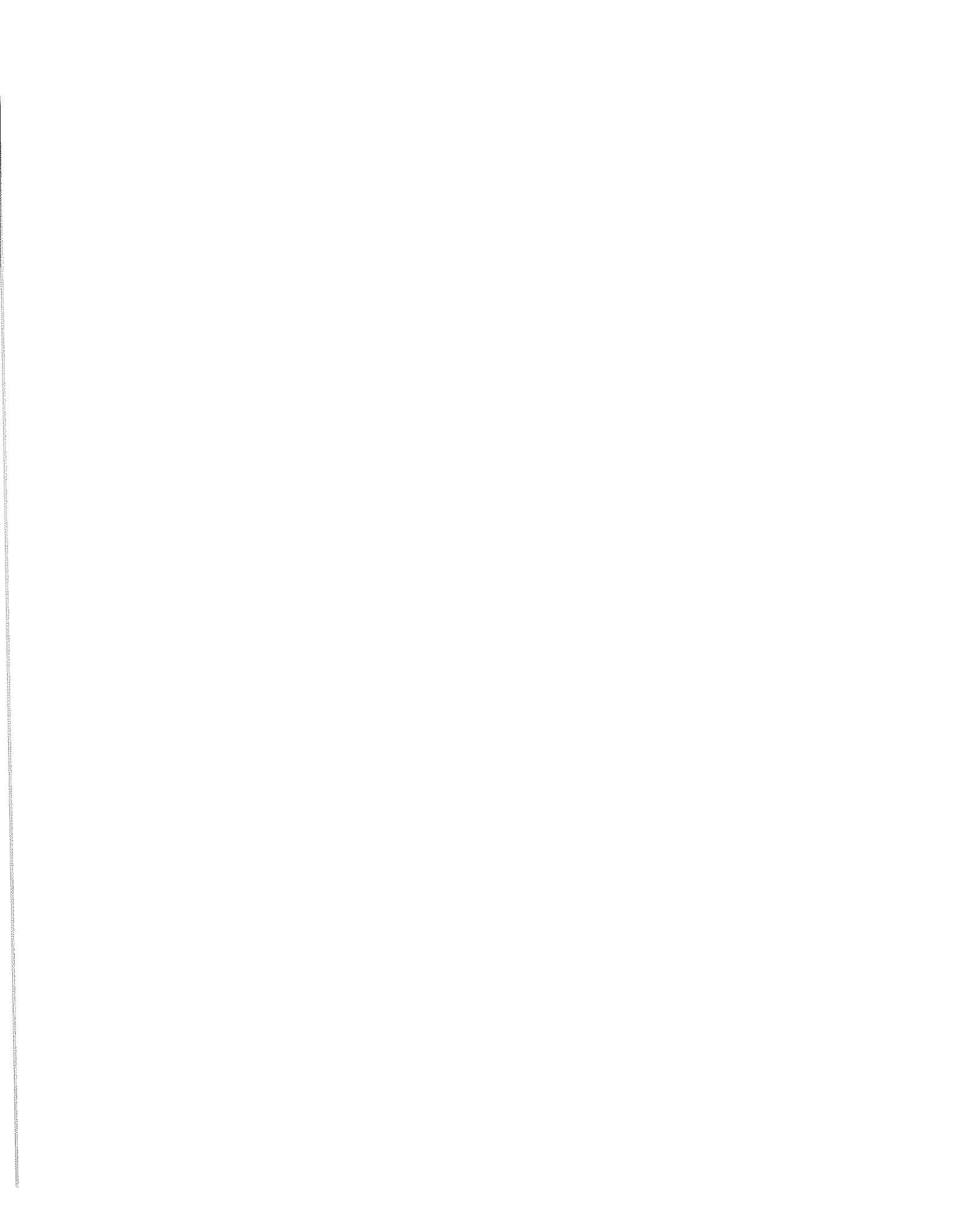
DÉBAT SUR LE LIEN ENTRE LE COMMERCE DES MINERAIS ET LE FINANCEMENT DES GROUPES ARMÉS.

S'il est vrai que le commerce des minerais contribue à maintenir à flot ces groupes armés, il est tout aussi vrai que le commerce des minerais ne constitue pas leur seule source de financement. Dans le cas de la région des Grands-lacs, cette réalité se vérifie malheureusement. Plusieurs rapports des Nations Unies ont fait état de l'existence de soutiens extérieurs dont bénéficieraient certains groupes armés à l'est du Congo (Annexe du rapport annuel du Comité des sanctions de l'ONU, 2012).

En conséquence, si le problème du commerce des minerais est un enjeu important, il n'est pas exclusif. D'autant que certains spécialistes sont sceptiques quant aux possibles effets socio-économiques d'une exclusion des minerais provenant de l'est du Congo. En effet, on parle de l'est du Congo comme une région où l'Etat a perdu du terrain. D'ailleurs le pays est repris au cinquième rang de la liste Fragile State Index de l'ONG Fund For Peace (<http://fsi.fundforpeace.org>). Les États de la région qui se regroupent au sein de la Conférence Internationale de la Région des Grands lacs (CIRGL) veulent mettre en place un système de contrôle avec des auditeurs externes (radiookapi.net).

EXISTENCE D'AUTRES RÉGIMES DE CONTRÔLE DES MINERAIS

Le processus de Kimberley est un exemple qui pourrait être élargi aux autres minerais. Il s'agit d'un système international de certification des diamants ayant pour objectif d'exclure les diamants ayant pour origine des zones de conflit. En effet, le processus est l'aboutissement d'un dialogue entre industriels du secteur et gouvernements des pays producteurs. Le processus s'est finalement doté d'institutions avec des représentants des pays membres du protocole. Les pays membres ont également des organes spécialisés qui contrôlent la production et le contrôle des diamants. C'est donc un système qui renforce d'abord la capacité de contrôle du pays concerné, c'est sans doute dans ce sens que devraient aller les législations sur le commerce des minerais illégaux.





Crédits



Conseil d'administration

Président
Aurélien Gand

Secrétaire Générale
Jessica Simoes

Rédacteur en chef
Mohamed Fahmi

Rédacteur en chef adjointe
Lauriane Guillout

Rédacteur en chef web
Nils Sverker Blyth

**Coordinatrice Relations
Publiques**
Jasmina Kadi

**Coordinatrice adjointe Relations
Publiques**
Agata Pawenta

Coordinateurs Evénements
Léonie Correard
Madjid Guechati

Trésorière
Pauline Dubois-Graffin

Graphisme et couverture
Bouflah Sabira
Couchet Charlotte

Illustrations
Couchet Charlotte

Maquette et logo
Gautier Salomé

Responsable rubrique dossier
Maxime Gehrenbeck

Rubrique dossier
Hélène Decottigny
Matthieu Herman
Mauro Sanna
Pamela Schwartz

**Responsable rubrique
relations internationales**
Cindy Degreef

**Rubrique relations
internationales**
Pieter-Jan Coessens
Youssef Derraz
Gregory Lima
Lou Villafranca

**Responsable rubrique
économie et social**
Alice Ringot

Rubrique économie et social
Mirko Ambrogetti
Loïc Charpentier
Chloë De Clercq
Romain Dognies

**Responsable rubrique
citoyenneté**
Aurelio Volle

Rubrique citoyenneté
Sebastien Francotte
Matteo Guidi
Blandine Malvault
John Mosilo

**Responsable rubrique envie
d'avis**
Lauriane Guillout

Rubrique envie d'avis
Elise Lonnet
John Mosilo

Rédaction web
Jessica Bracker
Loïc Charpentier
Lola Couturieux
Maxime Gehrenbeck
Alexis Ghersengorin
Maxime Lebrun
Martina Lillo
Georgia Littlechild
Maxime Rollin
Pauline Syemons
Gloria Vezzani

Equipe événements
Margaux Etienne
Julie Guersent
Benedetta Nobile
Carolina Vigo

Equipe relations publiques
Noémie Dupont
Camille Durez
Kenza Matraka
Mathieu Rouleau
Diandra Vanigioli

Eyes On Europe est une ASBL étudiante fonctionnant sur fonds propres. Dans le but de continuer à publier un magazine de qualité et gratuit, de développer notre site web et organiser des événements, nous faisons appel à votre contribution, au numéro de compte suivant :

363-0388203-49 - IBAN: BE97 3630
3882 0349 / BIC: BBRUBEBB.

Toutes les contributions sont les bienvenues. Toute l'équipe d'Eyes on Europe vous remercie chaleureusement !





A deal for 400,000 jobs

The EPP Group supports a comprehensive EU-US Trade Agreement



www.eppgroup.eu

PES

SOCIALISTS AND DEMOCRATS



Democracy doesn't start and finish with your vote, it is about how we work together between election.

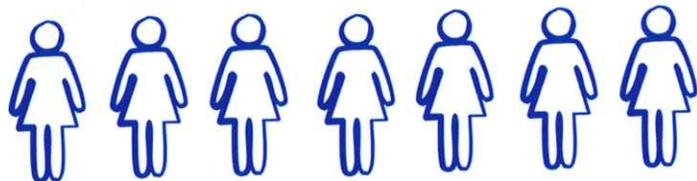
The Party of European Socialists (PES) continues to defend and further develop democracy with parties, NGOs, citizens and you. We want to listen, discuss, and find solutions together.



Join us
[#MyDemocracyMatters](#)
Follow us
twitter.com/pes_pse
facebook.com/pes.pse

7 WOMEN DIE EVERY DAY

from male domestic violence in the EU



PES

Socialists & Democrats

WOMEN

STOP VIOLENCE AGAINST WOMEN, NOW!

Our Demands: 1- 2016, A European Year for Combating Violence Against Women. 2- The Ratification and Implementation of the Istanbul Convention by the EU & all its Member States.

Join us on facebook.com/pes_women & twitter.com/pes_women

TTIP

BEWARE WHAT LIES BENEATH

EUROPEAN GREENS ARE STANDING AGAINST
THE EU-US TRADE TALKS.

JOIN THE FIGHT.

CONTACT YOUR REPRESENTATIVES TO SAY NO TO THESE SECRET CORPORATE
RULES.

INFORMED AND SEE WHAT YOU CAN DO AT

V.TTIP2014.EU | [#TTIP](https://twitter.com/TTIPBEWARE)



